

Plan d'études cadre pour les écoles de maturité

du 9 juin 1994

Recommandation à l'intention des cantons conformément à l'art. 3 du Concordat scolaire du 29 octobre 1970

Avec des propositions pour sa mise en oeuvre

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
Berne 1994

Editeur:

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

Version allemande:

Rahmenlehrplan für die Maturitätsschulen

Commandes:

Secrétariat de la CDIP, Zähringerstrasse 25, 3001 Berne

Impression:

Marcel Kürzi AG, Einsiedeln

Table des matières

Préface

Introduction

Principes directeurs et objectifs du plan d'études cadre (PEC)	6
Les caractéristiques des PEC des disciplines	7
Les résultats de la consultation	8
Le PEC et la reconnaissance des certificats cantonaux de maturité	9

Les Orientations générales des études gymnasiales

Compétences sociales, éthiques et politiques	12
Compétences intellectuelles, scientifiques et épistémologiques	15
Compétences communicatives, culturelles et esthétiques	18
Compétences concernant le développement de la personnalité et la santé	21
Compétences concernant les méthodes de travail, l'accès aux savoirs et les technologies de l'information	24

Plans d'études cadres des disciplines

Domaine d'études langues		29
Langue première:	Français	31
Langues secondes:	Allemand	37
	Italien	43
	Anglais	47
	Espagnol	51
	Russe	55
Langues anciennes:	Latin	59
	Grec	63

Domaine d'études sciences humaines et économiques	67
Histoire	69
Géographie	73
Economie et Droit	77
Philosophie	81
Pédagogie et Psychologie	87
Religion	91
Domaine d'études mathématiques et sciences expérimentales	95
Mathématiques	97
Applications des mathématiques	101
Physique	105
Chimie	109
Biologie	113
Domaine des arts	117
Arts visuels	119
Musique	123
Sport	127
Pour la mise en oeuvre du PEC	
Agir et non pas gloser	134
Agir	134
Agir ici et maintenant	136
Propositions pour une mise en oeuvre du Plan d'études cadre (PEC)	137
Quelques étapes possibles du travail de mise en oeuvre	138

Préface

Le gymnase est le type de formation scolaire qui non seulement possède une des plus longues traditions mais qui, dès le départ, a été développé de manière concertée au niveau national voire, en partie, au niveau international.

Aussi est-on en droit de s'étonner qu'un plan d'études cadre suisse ne soit édicté qu'à l'heure actuelle. A défaut d'une réglementation précise, les gymnases se sont référés jusqu'ici à celle relative à la reconnaissance des certificats de maturité qui, depuis plus d'un siècle, leur permet de fixer leurs objectifs et de déterminer l'ensemble de leurs disciplines. Cependant, depuis le débat mené autour de l'„école secondaire supérieure de demain“, le besoin de définir dans son ensemble ou, du moins, en partie les buts et les contenus de l'enseignement gymnasial s'est fait sentir de manière plus pressante.

L'élaboration du Plan d'études cadre, tel qu'il a été édicté par la Conférence des directeurs de l'instruction publique, n'a pu se faire que grâce à la collaboration active et intense d'enseignantes et d'enseignants de gymnase compétents ainsi que de spécialistes. Nous tenons à leur adresser tous nos remerciements de même que nous exprimons notre gratitude à la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire pour le précieux soutien qu'elle a apporté au projet. Par ailleurs, nous souhaitons également témoigner notre reconnaissance au Centre de perfectionnement de Lucerne et au groupe Gymnase qui, en tant qu'organes de la Conférence des directeurs de l'instruction publique, ont permis de faire avancer les travaux et de les mener à bon terme.

Le Plan d'études cadre se fonde essentiellement sur l'article 3a du Concordat sur la coordination scolaire de 1970. Élaboré et approuvé par la CDIP, il s'agit en fait d'une „recommandation à l'intention des cantons“. Ainsi c'est en premier lieu à ces derniers de même qu'aux écoles qu'il incombera de mettre ses lignes directrices en oeuvre.

Grâce au nouveau Plan d'études cadre et aux nouvelles normes relatives à la maturité, les gymnases suisses disposeront enfin de lignes directrices communes qui permettront d'encourager leur évolution conformément aux exigences actuelles.

Berne, en juin 1994

Conférence suisse des directeurs de
l'instruction publique

Le président

Le secrétaire général

Peter Schmid

Moritz Arnet

Introduction

Principes directeurs et objectifs du plan d'études cadre (PEC)

En 1985, la Commission gymnase-université (CGU) publiait les „10 thèses relatives à l'article 7 de l'ORM“ (article définissant les buts de l'enseignement gymnasial dans l'Ordonnance pour la reconnaissance des certificats de maturité).

A la fin de 1987, le groupe de travail chargé de réfléchir à la réalisation de „programmes-cadres“, présidé par M. Giovanni Zamboni, proposa de s'appuyer sur les 10 thèses et sur l'article 7 de l'ORM et esquissa un modèle retenant quatre domaines d'études:

- nature
- technique
- société
- culture.

Le 28 octobre 1987, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique décida de développer des „plans d'études cadres pour les écoles de maturité“ (PEC) en vertu de l'article 3a du Concordat sur la coordination scolaire de 1970.

La Commission pédagogique concrétisa, par la suite, les objectifs des PEC. Les plans d'études cadres s'adressent:

- à tous les gymnasiens*, car le gymnase ne peut et ne doit pas dispenser une spécialisation propédeutique pour certaines filières mais préparer à la capacité d'entreprendre des études universitaires dans n'importe quelle faculté ou de commencer une formation de haut niveau (par rapport à la préparation spécifique à une filière unique);
- à des jeunes qui ont besoin d'une éducation qui ne comprenne pas uniquement un entraînement intellectuel, mais également l'acquisition d'une culture générale équilibrée et le développement de leur personnalité;

* D'emblée il est précisé que:

- l'expression „les gymnasiens“ est utilisée pour parler des gymnasiens et des gymnasiennes
 - l'expression „les jeunes“ est utilisée pour parler des jeunes gens et des jeunes filles.
- Cette simplification relève uniquement du souci de ne pas alourdir le texte

- aux jeunes qui, en tant que scientifiques ou cadres, compléteront leurs qualifications tout au long d'une formation continue. Dans ce sens, le gymnase ne dispense pas une formation pour toute une vie mais pose les bases pour un perfectionnement ultérieur.

Les caractéristiques des PEC des disciplines

Les PEC sont le fruit d'un important travail de milice effectué par quelque 250 enseignants membres des sociétés de disciplines de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES). Le temps de leur réalisation fut un moment privilégié de réflexion et de discussion sur le plan suisse. La responsabilité première du développement des PEC reposant sur les épaules des praticiens est un trait original du projet. Il s'agit là d'une démarche porteuse d'espoir quant à l'efficacité du produit et aux effets de perfectionnement sous-jacents. Afin de garantir au projet un développement cohérent, il fut nécessaire de s'assurer l'appui de collaborations particulières tout au long de son mûrissement:

- le Centre de perfectionnement de Lucerne (CPS) mit son savoir-faire au service du projet en assurant l'organisation de nombreuses rencontres sur le plan national;
- la direction du projet eut la délicate mission de veiller à la cohérence des divers produits réalisés;
- un groupe d'experts porta un regard extérieur nécessaire à une entreprise d'une telle envergure.

Confrontées pour la première fois à l'obligation de définir les objectifs des disciplines enseignées dans les écoles de maturité, les sociétés de disciplines durent faire preuve d'ouverture. Des débats de fond furent nécessaires pour déboucher sur un consensus sur l'essentiel. Il fallait, en effet,

- concilier les conceptions didactiques diverses;
- tenir compte des différences culturelles présentes;
- accepter de légères variantes entre les versions française, allemande et italienne.

Quant au degré d'innovation des PEC, il peut être jugé selon plusieurs critères:

- une définition commune des objectifs de l'enseignement gymnasial;
- un enseignement sur la base d'objectifs;
- une refonte et la prise en compte des connaissances les plus récentes en matière de didactique.

Au terme du travail, tous les PEC furent transmis à la Commission gymnase-université pour une validation. L'objectif de cette procédure consistait en un contrôle indépendant du produit selon les critères suivants:

- fidélité au mandat;
- cohérence et globalité du projet;
- concordance avec les idées directrices contenues dans les 10 thèses;
- niveau d'exigences assurant l'accès à toutes les facultés ou hautes écoles.

Les principales conclusions du rapport de validation servirent à amender, voire à améliorer le PEC de la version de 1994.

Les résultats de la consultation

Le premier projet du PEC a paru en janvier 1992, simultanément en français et en allemand (plus tard en italien). La consultation a duré de mars à la fin de l'année 1992. Environ 6000 exemplaires furent distribués, de sorte que l'édition était déjà épuisée en été 1992. Le projet du PEC a été l'objet de nombreuses auditions, de meetings et de rencontres. Dans tous les cantons, il a généré de fructueux débats entre les enseignants de toutes les branches. Ces discussions de fond ont suscité un grand nombre de remarques et de suggestions dont on a pu tenir compte dans cette édition. Jamais une consultation n'a engendré autant d'intérêt dans les milieux du gymnase.

Le résultat a été résumé comme suit dans le rapport de consultation (novembre 1992): „Tous les cantons ainsi que les associations d'enseignants approuvent la mise en vigueur du Plan d'études cadre, dès qu'il aura été amendé, sous forme d'une recommandation de la CDIP. On souhaite même lui attribuer un caractère plus contraignant, lorsqu'il sera mis en concordance avec les nouvelles directives pour la reconnaissance des certificats de maturité (connues sous ‚révision de l'ORM'). Tant la Suisse alémanique que la Suisse romande approuvent le PEC - son élaboration simultanément bilingue a, par conséquent, été profitable.“

Le groupe Gymnase (AGYM) de la CP a amélioré le projet du PEC dans le courant de l'année 1993. Les améliorations ne furent pas spectaculaires mais elles ont pris du temps, car il a fallu recourir à la collaboration de toutes les sociétés de disciplines de la SSPEs qui donnèrent leur aval dans une procédure à plusieurs phases. La structure des Orientations générales a été maintenue, leur contenu amélioré. AGYM et CP ont finalement proposé de publier le PEC et d'en recommander la réalisation aux cantons.

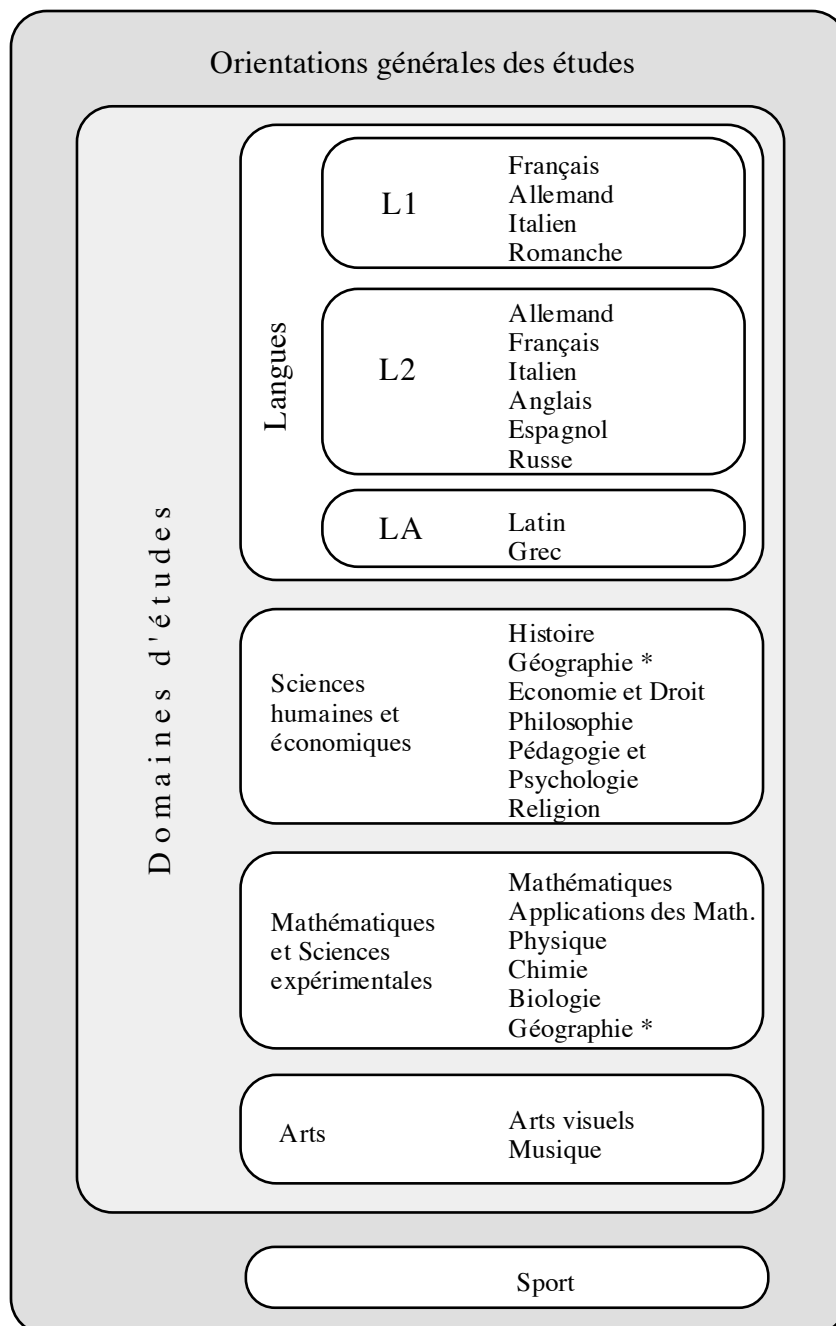
Le PEC et la reconnaissance des certificats cantonaux de maturité

La double fonction du PEC:

- a) fonction autonome en tant que recommandation de la CDIP à l'intention des cantons, les invitant à revoir les plans d'études de leurs écoles de maturité et à en réaliser les postulats.
- b) fonction en tant que document de référence pour la reconnaissance des certificats cantonaux de maturité.

La décision ne pourra être prise que lorsque les nouvelles modalités de cette reconnaissance seront connues et que l'accord avec la Confédération sera entériné. Cette version du PEC est compatible et tient autant que possible compte de l'état de l'évolution telle qu'elle se présente au printemps 1994. Si nécessaire, des adjonctions ou amendements mineurs pourront être envisagés ultérieurement.

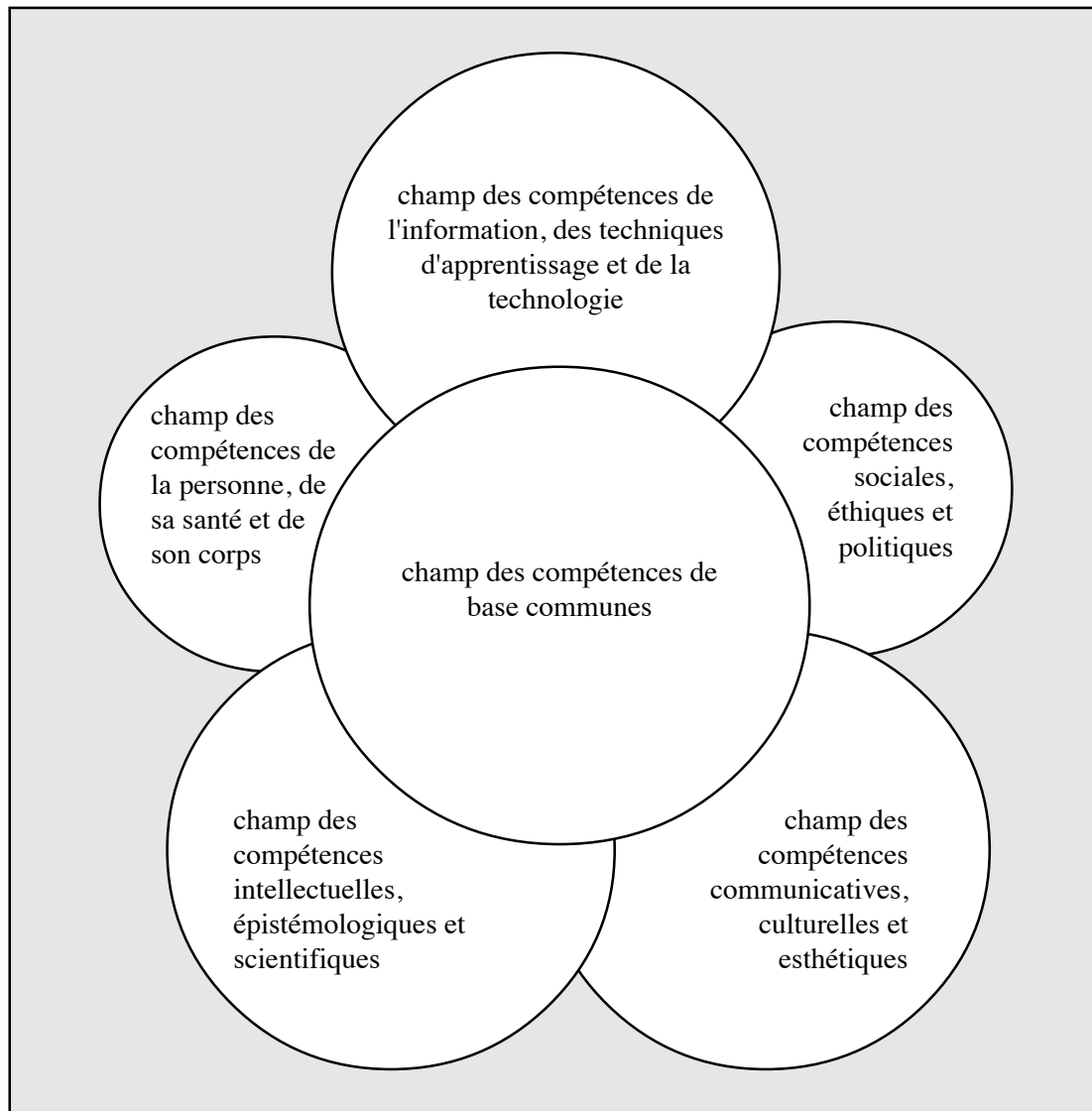
Structure du plan d'études cadre



L1 = Langues premières, L2 = Langues secondes, LA = Langues anciennes
 * attribution différente suivant les cantons

Les Orientations générales des études gymnasiales

Profil d'enseignement



Le but des Orientations générales est de placer les objectifs des différentes disciplines dans une perspective éducative globale. L'intention poursuivie est de mettre en évidence les compétences communes que chaque discipline contribue à développer. Nous proposons de regrouper ces compétences générales en cinq champs définis ainsi:

- compétences sociales, éthiques et politiques;
- compétences intellectuelles, scientifiques et épistémologiques;
- compétences communicatives, culturelles et esthétiques;
- compétences concernant le développement de la personnalité et la santé;
- compétences concernant les méthodes de travail, l'accès aux savoirs et les technologies de l'information.

Pour chacun de ces champs, on distinguera:

- les compétences de base, qui concernent tous les jeunes du secondaire II,
- les compétences particulières, qui s'adressent plus spécifiquement aux élèves des gymnases.

Ces Orientations sont conçues comme un profil de formation pour les jeunes se destinant à des études supérieures. Elles tiennent également compte des attentes de la société et des exigences requises pour des études supérieures. Ce profil met au premier plan la personne en tant qu'acteur de sa formation.

Les Orientations générales ne doivent pas donner prétexte à une éventuelle surenchère dans les matières à enseigner à l'intérieur des disciplines. Elles doivent plutôt encourager la recherche de l'essentiel. Par rapport aux programmes des disciplines d'enseignement, elles se présentent fondamentalement comme une autre „entrée“, c'est-à-dire comme une manière complémentaire de caractériser les visées de la formation. Pour que cette entrée par les compétences générales n'en reste pas à l'énoncé d'intentions éducatives généreuses, il importe d'examiner en quoi chacune des disciplines peut concrètement contribuer au développement des compétences générales visées.

C'est dans cet esprit qu'une „lecture transdisciplinaire“ est proposée dans les pages qui suivent pour inviter à ce travail de mise en relation indispensable.

Compétences sociales, éthiques et politiques

C'est en fréquentant diverses communautés et groupes sociaux que les jeunes acquièrent les compétences de base qui leur permettront de s'intégrer dans une communauté, d'y trouver leur rôle et leur place. L'école est ici une institution coéducatrice parmi d'autres. Son action est complémentaire à celle de la famille et du milieu social de l'adolescent.

S'intégrer dans une communauté

Compétences de base

La capacité de s'intégrer dans une communauté fait appel à des compétences sociales de base et des systèmes de valeurs que tout lieu de formation doit s'attacher à favoriser. Cela se traduira notamment par diverses formes d'échanges et de collaboration, par l'exercice de la solidarité, par la disponibilité à s'engager pour ses semblables et les droits de l'homme.

Compétences particulières

Les gymnases ont également à offrir un environnement riche en expériences sociales qui puisse contribuer à l'apprentissage de la vie en communauté. Une attention particulière sera portée à la capacité de prendre des responsabilités, de travailler en groupe, à la capacité de surmonter des situations conflictuelles, de s'affirmer, de respecter la liberté d'autrui et de défendre ses opinions, d'analyser des modèles de comportement familiaux et étrangers, de savoir à la fois assumer son rôle et prendre de la distance, enfin d'être attentif à certaines évolutions sociales (par exemple la modification des rôles traditionnellement attribués aux sexes).

Devenir citoyen responsable

Compétences de base

Tous les jeunes obtiennent, à un moment donné, les mêmes droits civiques. Comment y sont-ils préparés? Une information sur les institutions de l'Etat est en soi insuffisante. S'intégrer dans la société requiert la possibilité d'expérimenter activement les règles du jeu et le fonctionnement politique. La compétence ainsi visée est celle du citoyen majeur, capable de prendre part à la vie politique, d'en saisir les enjeux et d'y apporter sa contribution personnelle.

Compétences particulières

Pour se préparer à assumer ses futures responsabilités de cadre, le gymnasien doit en outre acquérir une connaissance suffisante des secteurs politique, juridique, social et économique. Cela lui permet d'appréhender les pouvoirs de l'Etat, leur contrôle, la participation des citoyens et de poser les bases d'une réflexion à leur sujet. Une approche des mécanismes économiques, politiques et sociaux, mettant en évidence l'ensemble des contraintes dans lesquelles s'inscrit l'action de l'individu, est également nécessaire.

Lecture transdisciplinaire

<i>Français</i>	<p>„L'étude du grec permet à l'élève de connaître une civilisation qui, tout en étant lointaine dans le temps, a joué un rôle fondateur dans la culture européenne. La découverte des différences et des parentés entre la civilisation grecque et la sienne suscite chez l'élève une compréhension plus approfondie et plus critique du monde contemporain.“</p> <p>„L'enseignement du latin permet à l'élève de se situer par rapport à des façons de penser et d'agir qui lui sont étrangères, à des valeurs morales qu'il lui appartient d'apprécier.“</p> <p>„Dans sa dimension politique, l'enseignement de l'histoire familiarise l'élève avec les notions de pouvoir, de contrôle du pouvoir et de participation des citoyens à la vie politique. Il lui explique la nature des conflits et comment ils peuvent être gérés et résolus. Dans sa dimension économique et sociale, il analyse les mécanismes économiques et sociaux, il montre qu'ils peuvent être modifiés mais aussi quelles sont les limites imposées à la liberté d'action.“</p> <p>„L'enseignement de l'économie et du droit développe la compréhension des situations et des changements économiques et juridiques, que la dimension historique élargit et complète.“</p> <p>„La compréhension des lois essentielles de la nature permet d'assumer ses responsabilités face à l'environnement et de se prononcer en tant que citoyen sur des questions présentées de manière toujours plus technique.“</p>
<i>Allemand</i>	
<i>Italien</i>	
<i>Anglais</i>	
<i>Espagnol</i>	
<i>Russe</i>	
<i>Latin</i>	
<i>Grec</i>	
<i>Histoire</i>	
<i>Géographie</i>	
<i>Economie et Droit</i>	
<i>Philosophie</i>	
<i>Pédagogie et Psychologie</i>	
<i>Religion</i>	
<i>Mathématiques</i>	
<i>Physique</i>	
<i>Chimie</i>	
<i>Biologie</i>	
<i>Arts visuels</i>	
<i>Musique</i>	
<i>Sport</i>	

Compétences intellectuelles, scientifiques et épistémologiques

De solides connaissances constituent une condition indispensable aux études et à la vie professionnelle. Cependant, parallèlement à l'acquisition des savoirs, il est important d'apprendre à élargir ses connaissances, à les structurer et les exploiter. Il s'agit là d'une compétence-clé qui s'acquiert à partir de matières choisies pour leur caractère exemplaire. La priorité sera ainsi accordée aux savoirs qui favorisent la réflexion.

Structurer ses connaissances et les exploiter

Compétences de base

Les jeunes doivent pouvoir disposer d'un éventail de stratégies d'apprentissage et de résolutions de problèmes. Faire preuve de curiosité, exprimer des hypothèses et en tirer des conclusions, procéder méthodiquement, utiliser des concepts avec rigueur et enfin conduire une argumentation en sont les éléments essentiels.

Compétences particulières

Au niveau instrumental, le gymnasien apprend à formuler des énoncés théoriques, à énoncer des hypothèses, à les vérifier ou les infirmer, à en tirer des conclusions. Il utilise un ensemble de démarches dont la schématisation et la modélisation, l'observation, l'expérimentation et la recherche de preuves.

Se documenter et élargir ses connaissances

Compétences de base

Avoir des connaissances de base et savoir comment accéder à de nouvelles données et informations pour les étoffer constitue le bagage central de toute formation intellectuelle.

Compétences particulières

Ces connaissances et savoir-faire de base sont essentiels à toute formation gymnasiale. Ils permettent au gymnasien d'entreprendre des études universitaires en étant à l'aise, car ils font désormais partie intégrante d'une culture générale complète.

Penser le développement et l'utilisation des savoirs

Compétences de base

Parallèlement à l'enseignement des diverses disciplines, l'adolescent doit être initié aux caractéristiques fondamentales de la recherche scientifique.

Compétences particulières

Le gymnasien doit apprendre à juger de l'objectivité d'un travail intellectuel, à déceler les biais idéologiques d'un raisonnement et à reconnaître ses propres partis-pris.

Au niveau de la réflexion épistémologique, il doit apprendre à poser des questions sur le sens et les limites de la science, la responsabilité et la liberté scientifiques, la transparence et la critique des points de vue impliqués, la transmission et le partage du savoir.

Le gymnasien est appelé à devenir un utilisateur responsable des connaissances scientifiques.

Lecture transdisciplinaire

<i>Français</i>	<p>„L’enseignement du français contribue fondamentalement à la structuration d’une pensée informée, autonome et tolérante, par l’exercice de la réflexion, de l’analyse rigoureuse et par l’apprentissage de l’argumentation.“</p> <p>„L’enseignement des langues développe la faculté de comprendre autrui, de s’informer et d’informer; il contribue à l’épanouissement de la sensibilité de l’élève et à celui d’une réflexion critique et responsable.“</p> <p>„L’enseignement des mathématiques permet à l’élève d’acquérir un outil intellectuel sans lequel, malgré des dons d’intuition ou d’invention, il ne progresserait pas dans la connaissance scientifique au delà de certains seuils.“</p> <p>„L’enseignement de la physique porte une attention particulière à l’analyse rigoureuse, logique et objective de situations matérielles choisies, analyse que l’élève apprend à formuler de manière claire et complète aussi bien par le langage de tous les jours que par le formalisme mathématique.“</p> <p>„A l’aide des méthodes et connaissances dispensées, l’enseignement de la géographie conduit à s’interroger sur les processus et les multiples relations qui structurent l’espace, puis à les analyser.“</p>
<i>Allemand</i>	
<i>Italien</i>	
<i>Anglais</i>	
<i>Espagnol</i>	
<i>Russe</i>	
<i>Latin</i>	
<i>Grec</i>	
<i>Histoire</i>	
<i>Géographie</i>	
<i>Economie et Droit</i>	
<i>Philosophie</i>	
<i>Pédagogie et Psychologie</i>	
<i>Religion</i>	
<i>Mathématiques</i>	
<i>Physique</i>	
<i>Chimie</i>	
<i>Biologie</i>	
<i>Arts visuels</i>	
<i>Musique</i>	
<i>Sport</i>	

Compétences communicatives, culturelles et esthétiques

Compétence-clé, la communication représente pour l'homme un défi constant. Beaucoup de moyens de communication sont acquis spontanément. Ils doivent cependant être développés, affinés et consciemment étendus. L'adolescent est à l'âge où il construit son identité, et la communication y joue un rôle déterminant. Dans sa quête de points de repère, il est particulièrement sensible aux valeurs esthétiques et culturelles qu'il découvre.

Communiquer: une compétence-clé

Compétences de base

La communication, en tant que compétence-clé, doit être consciemment développée au moyen de démarches didactiques adéquates dans toutes les disciplines et dans toutes les situations en relation avec la vie de l'école.

Compétences particulières

Les connaissances linguistiques ont pour fonction d'assurer une bonne compétence de communication. Il s'agit d'abord de comprendre, puis de s'exprimer de manière adéquate et nuancée en tenant compte de la situation et des normes propres à un niveau de langue. Une certaine maîtrise de ces divers aspects fait partie de l'approfondissement de l'étude des langues.

Participer à la vie culturelle

Compétences de base

Les jeunes doivent apprendre que la communication se situe toujours dans un contexte culturel et véhicule des valeurs, des habitudes et des critères esthétiques. La communication repose sur la curiosité culturelle.

Compétences particulières

Littérature, musique, théâtre, cinéma, danse et arts visuels sont pour les gymnasiens autant de moyens d'exprimer leur sensibilité et d'approcher le monde de la création artistique à travers des oeuvres diverses. L'expérience d'une confrontation approfondie avec des oeuvres contemporaines et plus anciennes - suisses, européennes et mondiales - est plus que jamais la tâche des écoles de maturité.

Découvrir d'autres cultures

Compétences de base

Afin que l'adolescent puisse dépasser les limites de son entourage familial et local, élargir son horizon et comprendre les caractéristiques de la vie en Suisse et dans d'autres contextes culturels, il doit faire l'expérience d'autres perspectives, de formes de culture et de modes de vie différents.

Compétences particulières

Le gymnasien doit apprendre que la confrontation avec d'autres langues et des oeuvres culturelles étrangères ne lui ouvre pas seulement la porte d'autres cultures, mais lui fait également découvrir sa propre culture sous un autre angle. Il doit aussi savoir relativiser son propre système de références culturelles, comme il doit être capable de le défendre.

Le gymnasien ne doit pas seulement se confronter à des questions culturelles, esthétiques et éthiques dans le domaine de la langue et de la littérature, mais il doit également pratiquer la réflexion philosophique, le discours politique, social et éthique, et ne pas reculer devant les questions d'ordre existentiel. La mentalité positiviste et scientiste étant dépassée, le devoir d'objectivité et la neutralité confessionnelle ne sont plus aujourd'hui un obstacle pour traiter de la religion et des grandes interrogations philosophiques. Le gymnase est un lieu où des questions fondamentales doivent pouvoir être posées et où le débat s'engage à leur propos entre enseignants et élèves.

Lecture transdisciplinaire

<i>Français</i>	<p>„L’enseignement de la physique porte une attention particulière à l’analyse rigoureuse, logique et objective de situations matérielles choisies, analyse que l’élève apprend à formuler de manière claire et complète aussi bien par le langage de tous les jours que par le formalisme mathématique.“</p>
<i>Allemand</i>	
<i>Italien</i>	
<i>Anglais</i>	<p>„L’enseignement des langues développe chez l’élève la capacité de s’affirmer en tant qu’individu s’ouvrant à la vie culturelle et sociale; il l’incite à structurer sa pensée et l’aide à construire son identité.“</p>
<i>Espagnol</i>	
<i>Russe</i>	<p>„Un des objectifs principaux de l’enseignement du latin est de rendre le passé présent, de mettre en évidence le rôle joué par l’Antiquité dans la tradition occidentale, de sensibiliser l’élève à des questions fondamentales de tous les temps.“</p>
<i>Latin</i>	
<i>Grec</i>	
<i>Histoire</i>	<p>„L’enseignement de la géographie sensibilise l’élève aux normes, comportements et valeurs déterminant l’organisation d’espaces différents du sien.“</p>
<i>Géographie</i>	
<i>Economie et Droit</i>	<p>„L’enseignement des arts visuels confronte l’élève à des oeuvres des beaux-arts et des arts appliqués ainsi qu’aux médias visuels contemporains. Il permet à l’élève de comprendre son environnement naturel et produit par l’homme. Il forme des êtres sensibles, capables de contempler une oeuvre et de produire une création autonome, dotés de sens des responsabilités et d’esprit critique.“</p>
<i>Philosophie</i>	
<i>Pédagogie et Psychologie</i>	
<i>Religion</i>	
<i>Mathématiques</i>	
<i>Physique</i>	
<i>Chimie</i>	
<i>Biologie</i>	
<i>Arts visuels</i>	
<i>Musique</i>	
<i>Sport</i>	

Compétences concernant le développement de la personnalité et la santé

De nombreuses transformations et questions apparaissent pendant l'adolescence: quête de l'identité, éveil de la sexualité, nouvelles relations avec l'entourage, confrontation avec des exigences accrues, incertitude quant à l'avenir professionnel, découverte des côtés plus sombres de l'existence, prise en compte des dangers relatifs à la santé. L'école doit réserver à ces domaines personnels l'espace nécessaire, selon les besoins des jeunes et en respectant leur personnalité.

Faire face aux déséquilibres dans le développement personnel

Compétences de base

Les exigences toujours plus élevées concernant les savoirs à acquérir ainsi que l'allongement du temps de la formation font que les jeunes deviennent physiquement des adultes avant d'en acquérir la maturité psychologique et sociale correspondante. Cela est source de tensions que chaque adolescent est appelé à gérer au mieux et à apprendre à vivre fondamentalement comme un temps de croissance.

Compétences particulières

Pour les gymnasiens qui s'engagent dans des études longues, il importe qu'ils puissent percevoir le caractère particulier de leur parcours de formation et penser la manière dont ils l'habitent. Leur parcours certes privilégié comprend cependant de lourdes exigences et contraintes auxquelles ils doivent apprendre à faire face.

Valoriser et penser la santé

Compétences de base

Les fondements d'une éducation à la santé doivent être posés au cours de la scolarité obligatoire. Tous les jeunes doivent acquérir une perception saine de leur corps, un certain équilibre affectif et émotionnel, de la confiance en soi, le contrôle de la volonté et la faculté de se concentrer. Ils doivent également apprendre à connaître leurs limites.

Compétences particulières

Au delà des questions concernant la santé personnelle, le gymnasien doit être en mesure de porter un regard sur la santé comme fait social, dans ses rapports avec les dimensions historiques, socio-culturelles, scientifiques et économiques qui lui sont liées.

Etre bien dans son corps

Compétences de base

Que ce soit sous forme de sport, d'éducation physique, de travail manuel, de danse ou autre, le mouvement fait partie des conditions de base d'un développement équilibré.

Compétences particulières

Pour les gymnasiens, l'éducation physique et sportive est particulièrement importante. Il est souhaitable que l'offre soit différenciée (nouvelles formes d'éducation physique, expression corporelle, danse, théâtre), qu'elle suscite aussi bien des activités ludiques, du plaisir, que des efforts physiques. Certaines de ces activités devraient s'exercer en groupe mixte.

Lecture transdisciplinaire

<i>Français</i>	„L’enseignement de la biologie apporte sa contribution à la recherche personnelle d’un sens à la vie et à une éducation à la santé de l’homme et de son environnement.“
<i>Allemand</i>	
<i>Italien</i>	„L’enseignement de la musique joue un rôle important dans le développement de l’élève en contribuant à l’épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, rationnelles et psychomotrices.
<i>Anglais</i>	
<i>Espagnol</i>	L’étude et la pratique de la musique favorisent l’acquisition d’attitudes déterminantes dans la vie, telles qu’un comportement social responsable, la patience, la discipline et l’autodiscipline, la concentration.“
<i>Russe</i>	
<i>Latin</i>	
<i>Grec</i>	„L’enseignement de la pédagogie et de la psychologie favorise le développement personnel pour former des hommes et des femmes ouverts, se posant des questions, conscients des richesses de la vie, capables de dialoguer entre eux et prêts à prendre des responsabilités.“
<i>Histoire</i>	
<i>Géographie</i>	„L’éducation physique et sportive contribue à l’épanouissement harmonieux du corps, de la sensibilité, de la volonté et de l’intelligence... Le sport scolaire se veut aussi facteur d’équilibre et de délassement à l’école et en dehors de celle-ci; aussi s’exerce-t-il dans la joie et la bonne humeur.“
<i>Economie et Droit</i>	
<i>Philosophie</i>	
<i>Pédagogie et Psychologie</i>	
<i>Religion</i>	
<i>Mathématiques</i>	
<i>Physique</i>	
<i>Chimie</i>	
<i>Biologie</i>	
<i>Arts visuels</i>	
<i>Musique</i>	
<i>Sport</i>	

Compétences concernant les méthodes de travail, l'accès aux savoirs et les technologies de l'information

L'accès à des sources d'informations et banques de données diverses devient aujourd'hui de plus en plus aisé avec les nouvelles technologies de la communication. Mais cette facilité d'accès, pour être efficace, doit aller de pair avec une bonne maîtrise de la recherche d'informations utiles, ceci dans la perspective plus large d'un „apprendre à apprendre“ qu'exige aujourd'hui la formation continue.

S'informer et apprendre

Compétences de base

Tous les jeunes doivent apprendre dès le début de leur scolarité à s'appropriier des informations, à les juger, à les traiter et à les mettre à jour. Compte tenu de l'obsolescence rapide des connaissances dans une société en mutation, cet apprentissage constitue un défi qui va bien au-delà de l'adolescence. Il s'agit donc d'élargir constamment le capital individuel de techniques de lecture, de traitement de l'information et d'apprentissage, parallèlement à la motivation et l'envie d'apprendre tout au long de la vie.

Compétences particulières

Les méthodes de travail du gymnasien reposent notamment sur une connaissance approfondie des ressources disponibles, connaissance essentielle pour ses études ultérieures. Le gymnasien doit ainsi savoir où et comment se procurer des informations, comment utiliser divers instruments (fichiers, bibliographies, archives ou autre matériel), connaître la fonction des codes et des conventions en usage. Il doit pouvoir saisir la logique d'ensemble d'un système documentaire.

Il importe qu'il puisse aussi transférer d'un domaine d'études à un autre les acquis d'ordre méthodologique.

Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Compétences de base

En ce qui concerne les supports informatiques, la plupart des jeunes - d'ici quelques années - en auront découvert l'utilisation durant leur scolarité obligatoire.

Compétences particulières

L'informatique constitue un élément important de ce champ de compétences. Elle est en effet un instrument et en tant que tel, elle offre des possibilités d'utilisation interdisciplinaires étendues. Elle doit pouvoir être jugée en fonction de la portée de son utilisation.

Le gymnasien doit également apprendre à exploiter de façon adéquate les sources d'information des différents médias et se familiariser avec la presse, la télévision et les médias interactifs.

Comprendre l'apport mais aussi les risques des nouvelles technologies

Compétences de base

Comprendre les nouvelles technologies de l'information et de la communication comme phénomène social et économique représente une tâche de sensibilisation importante, quoique souvent encore négligée, de chaque établissement scolaire. Une réflexion sur la place, la valeur, la signification, les limites et les risques de la technique s'avère actuellement indispensable.

Compétences particulières

Les gymnasiens doivent se familiariser avec les fondements et le fonctionnement de ces moyens techniques. Saisir leurs potentialités et leurs risques est une condition essentielle à la compréhension de notre monde qui en est toujours davantage tributaire. La technologie est un sous-système de l'ordre socio-politique et demande donc à être étudiée selon des critères éthiques, économiques et écologiques.

Lecture transdisciplinaire

Il faut remplacer la lecture transdisciplinaire par des orientations pour un enseignement de l'informatique dans les écoles de maturité. L'informatique ne figurera pas dans le plan d'études cadre en tant que discipline à part; elle est un instrument et, en tant que tel, elle doit être intégrée dans l'enseignement des diverses disciplines sur la base des objectifs suivants:

Objectifs fondamentaux de l'informatique

Connaissances

- Connaître les principes fondamentaux de l'informatique, en particulier ceux qui ont trait au matériel et au logiciel, à la structure et au fonctionnement
- Connaître les différences et les points communs entre la pensée humaine et les capacités des systèmes artificiels
- Mesurer les relations et les différences entre la réalité et les modèles considérés, en particulier leurs limites, par exemple, par l'emploi de simulations de processus
- Mener à bien un travail de groupe (la définition précise et rigoureuse des articulations des parties du projet entre les membres des groupes et le système d'information joue un rôle important)
- Comprendre les influences les plus importantes de l'informatique sur la vie quotidienne de la famille, de l'école, du monde du travail, des loisirs et leurs enjeux politiques

Savoir-faire

- Utiliser les diverses applications courantes de l'informatique (traitement de texte, graphisme, tableurs, banques de données, télécommunications, didacticiels, etc.)
- Distinguer dans quel contexte il est opportun et judicieux d'engager des moyens informatiques, déterminer ses propres instruments de travail en fonction de leurs possibilités et des objectifs fixés
- Analyser des problèmes en termes de structures, de relations et de déroulement logique (par exemple, en interprétant et en concevant des algorithmes simples, en lisant et en expliquant des programmes, en analysant des logiciels d'applications)

Attitudes

- Être critique vis-à-vis des effets de l'informatique
- Adopter un comportement responsable, humainement et socialement, dans le traitement et la communication de l'information
- Considérer l'aspect éthique du traitement et de la communication de l'information

Plans d'études cadres des disciplines

Domaine d'études langues

FRANÇAIS, langue première

A Objectifs généraux

L'enseignement des langues, en particulier celui de la langue première, développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale; il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe ses aptitudes à comprendre autrui, à s'informer et à informer, à savoir: écouter, parler, lire, écrire.

Il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

Il incite l'élève à la découverte et au plaisir des oeuvres littéraires et l'encourage à la lecture de toute oeuvre contribuant à son épanouissement culturel.

B Considérations, explications

Langue et communication

- L'enseignement du français, langue première, a pour finalité l'acquisition et le développement des moyens écrits et oraux nécessaires à une maîtrise de l'expression adaptée aux multiples situations de communication, dans les études comme dans la vie sociale, culturelle, politique et quotidienne.
- La maîtrise consciente et réfléchie de la langue est activée et actualisée par un apprentissage structuré qui tient compte de toutes les activités de communication: écouter, parler, lire, écrire. Ces options pédagogiques s'inscrivent dans le renouvellement entrepris en Suisse romande dans l'enseignement du français aux divers niveaux de la scolarité obligatoire.
- Cette maîtrise est une préoccupation majeure dans toutes les disciplines.

Langue et pensée

- L'enseignement du français ne se limite pas à l'étude de la langue dans sa fonction de communication; il lui incombe aussi de contribuer à la structuration d'une pensée informée, autonome et tolérante, par l'exercice de la réflexion, de l'analyse rigoureuse et par l'apprentissage de l'argumentation.

Langue et culture

- L'approche des oeuvres littéraires de langue française - sans omettre les créations romandes et leur originalité tant dans les littératures francophones que dans l'espace plurilingue suisse - permet de se situer historiquement et socialement dans sa propre culture, d'y participer et de s'ouvrir à d'autres mondes culturels. Elle favorise la perception des diverses formes artistiques et le développement du sens esthétique par diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (historique, sociologique, sémantique, structurale, etc.).
- D'autre part, l'enseignement de la langue première est particulièrement propice à la confrontation avec les autres littératures, anciennes et modernes.
- Enfin, les textes littéraires, par leur nature même, ont pour thèmes la relation de l'homme à lui-même, à autrui, à la société et au monde. L'étude de la littérature se prête donc de façon privilégiée à l'exercice de la pluridisciplinarité par confrontation avec les autres formes de discours (scientifique, philosophique, politique, etc.). Elle met aussi en évidence les liens qui unissent la littérature aux autres modes de l'expression esthétique (arts plastiques, musique, etc.); elle montre ainsi la spécificité et l'interdépendance de leurs formes et de leurs contenus.

FRANÇAIS, langue première

Langue et expression de soi

- L'enseignement du français ne se limite pas à l'exercice des fonctions communicatives et cognitives; il lui appartient aussi de favoriser les potentialités affectives, imaginatives, inventives et créatives de l'élève.
- Etre à l'écoute de soi pour se dire, s'écrire, se lire s'effectue non seulement dans la conformité au code et par la reproduction de modèles littéraires et poétiques, mais aussi par leur mise en question et leur dépassement à des fins ludiques et créatrices.
- L'étude du français devient alors un lieu de détente, de découverte, de création par la libération des inhibitions; elle est ainsi un moment privilégié de la recherche et de l'expression de soi, par l'échange et la confrontation avec autrui dans le respect de son identité culturelle et sociale.

FRANÇAIS, langue première

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

Langue et communication

- Connaître les règles fondamentales de la langue orale et écrite, dans la mesure où elles ne sont pas encore entièrement acquises à l'école obligatoire
- Connaître des modèles de communication orale (exposé, débat, interview, etc.) et écrite (lettre, récit, texte argumentatif, etc.)
- Connaître les conventions et les codes, les langages spécifiques et les registres de langue, les fonctions référentielles et expressives, etc.
- Connaître les principaux ouvrages de référence

Langue et pensée

- Connaître différents procédés d'argumentation

Langue et culture

- Connaître quelques aspects de l'histoire de la littérature et de ses différents mouvements; savoir situer quelques auteurs et être informé sur leur oeuvre
- Connaître quelques démarches et concepts pour l'interprétation des textes

Langue et expression de soi

- Connaître quelques modèles de l'expression et de l'écriture littéraires et poétiques

Savoir-faire

Langue et communication

- Restituer oralement et par écrit divers énoncés (prise de notes, résumé, rapport, procès-verbal, etc.)
- Utiliser des modèles de communication de façon adéquate en fonction des situations et des destinataires
- S'interroger sur les mécanismes et le fonctionnement de la langue orale et écrite
- Maîtriser des ouvrages de référence adéquats

Langue et pensée

- Rechercher des informations diversifiées, élaborer des synthèses
- Restituer et hiérarchiser divers points de vue
- Formuler un point de vue personnel étayé
- Organiser logiquement
 - des informations
 - des argumentations

FRANÇAIS, langue première

Langue et culture

- Approcher de manière diversifiée un même texte
- Repérer les caractéristiques du style: textuelles, syntaxiques, lexicales, etc., identifier la spécificité de divers types de discours
- Mettre en situation, analyser, interpréter, évaluer une oeuvre, la confronter avec d'autres dans une perspective synchronique et diachronique
- Reconnaître les diverses valeurs culturelles, confronter des oeuvres francophones et étrangères dans une perspective synchronique et diachronique
- Mettre en rapport la littérature avec d'autres formes d'expression artistique

Langue et expression de soi

- S'exprimer oralement et par écrit, créer en mettant en jeu la subjectivité, l'imagination, interpréter de manière personnelle des textes d'autrui
- S'inspirer de modèles de l'expression littéraire et poétique, jouer avec eux, improviser, etc.

Attitudes

Langue et communication

- Porter attention au discours d'autrui
- S'adapter aux diverses situations de communication
- Etre prêt à prendre la parole et à participer à l'échange
- Se soucier de la présentation, de la correction et de l'efficacité dans la communication

Langue et pensée

- Elargir ses sources d'information
- S'ouvrir aux idées d'autrui
- S'affirmer par une pensée autonome et critique
- Se soucier de la rigueur de sa pensée

Langue et culture

- S'ouvrir à la diversité des valeurs inhérentes aux oeuvres littéraires
- Porter attention à la forme
- Manifester de l'intérêt pour les littératures francophones contemporaines et passées, et en particulier pour la littérature romande
- Manifester de l'intérêt pour les littératures étrangères
- S'intéresser à l'expression artistique en général

FRANÇAIS, langue première

Langue et expression de soi

- Mettre en évidence par le langage
 - ce que l'on est
 - ce que l'on ressent
 - ce que l'on imaginepour l'échanger avec autrui
- Développer le goût de la création

ALLEMAND, langue seconde

A Objectifs généraux

L'enseignement des langues développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer; il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

Les langues secondes contribuent à élargir et approfondir ces capacités par contraste et complémentarité.

Dans l'Europe multiculturelle d'aujourd'hui et de demain, la maîtrise des langues facilite les échanges économiques, politiques et culturels ainsi que la mobilité dans les études et la profession.

ALLEMAND, langue seconde

B Considérations, explications

L'enseignement de l'allemand, langue seconde, consolide et étend les connaissances et les aptitudes acquises au cours de la scolarité obligatoire. L'importance accrue de l'expression écrite et d'une expression orale plus précise implique désormais un développement parallèle des quatre compétences: écouter, parler, lire, écrire.

L'élève élargit sa sphère d'intérêts et se familiarise avec des méthodes de travail qui privilégient l'écoute d'autrui, l'observation et l'esprit d'initiative. Il participe plus directement aux choix des activités et prend conscience de son processus d'apprentissage. Ceci implique aussi une réflexion contrastive tant au niveau de la structure que des stratégies utilisées dans l'apprentissage. L'élève est par ailleurs amené à s'autoévaluer et acquiert ainsi une certaine autonomie dans son travail.

Il apprend à se servir de la langue de manière toujours plus nuancée et mieux adaptée aux situations rencontrées. Il recourt à des formes de travail variées: seul, à deux, en groupe, en plenum. Il a conscience que l'apprentissage de l'allemand, langue seconde, ne se termine pas avec l'examen de maturité, mais lui fournit les moyens de poursuivre l'étude de cette langue de manière autonome.

Une meilleure maîtrise de la langue allemande amène l'élève à s'ouvrir à d'autres cultures et à mieux les comprendre. Percevoir les similitudes et les différences culturelles et les reconnaître représente un enrichissement personnel, renforce la conscience de sa propre identité et développe la personnalité. Le travail avec des documents représentatifs variés va dans ce sens, car le dialogue entre texte et récepteur peut se dérouler selon des scénarios multiples et s'engager dans des voies très différentes, par exemple: l'identification, l'appropriation, la distanciation ou le rejet.

L'enseignement de l'allemand, langue seconde, stimule également le goût pour la langue comme manifestation du Beau; le travail sur les textes complète l'apport des autres langues dans ce domaine: il ménage un espace au plaisir esthétique, il active la pensée associative, il nuance, élargit et renforce les possibilités d'expression. Cela signifie que l'élève travaille sur la langue et avec la langue, en incluant la dimension ludique et créatrice. Il s'agit d'encourager l'élève à faire davantage confiance à sa compétence linguistique en l'incitant à exprimer des sentiments personnels et à prendre en considération ceux des autres.

ALLEMAND, langue seconde

L'enseignement de l'allemand est empreint d'ouverture et de tolérance vis-à-vis des variantes régionales de la langue et encourage les attitudes positives envers les autres. A cet égard, la situation de la Suisse quadrilingue et largement pluriculturelle y est particulièrement favorable, tant par les possibilités de contact entre les quatre communautés nationales que par leur élargissement aux communautés étrangères. L'élève prend ainsi conscience de ses divers rôles sociaux à l'intérieur de groupes de plus en plus étendus: élève d'une classe et d'une école, habitant d'un canton dans un pays pluriculturel, voisin de pays germanophones et futur citoyen de l'Europe.

Tout élève devrait avoir la possibilité de nouer des contacts avec de jeunes germanophones au cours de sa scolarité: échange individuel ou en groupe, activités communes en tandem bilingue, apprentissage en immersion.

Dans l'enseignement de l'allemand, langue seconde, les connaissances fondamentales ne sauraient être enseignées pour elles-mêmes. Elles sont à intégrer dans l'acquisition des aptitudes et attitudes.

ALLEMAND, langue seconde

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les règles fondamentales du fonctionnement de la langue dans le domaine de l'oral et de l'écrit, l'accent étant mis sur la maîtrise des structures morpho-syntaxiques qui facilitent la communication
- Posséder et utiliser un vocabulaire de base, élargi de connaissances plus spécifiques dans des domaines à déterminer
- Identifier et comprendre les types de constructions propres à l'allemand
- Repérer et interpréter les analogies morphologiques, syntaxiques et sémantiques
- Connaître et utiliser de manière adéquate diverses stratégies d'écoute et de lecture
- Connaître quelques aspects de la culture de langue allemande

Savoir-faire

- Faire appel à la faculté d'associer et à la créativité pour décoder des informations et s'exprimer oralement ou par écrit
- Exploiter des messages oraux de longueur variable reçus au cours d'une conversation ou transmis par les médias
- Repérer et comprendre les informations importantes d'un exposé, d'une conférence, d'un cours universitaire
- Comprendre ses interlocuteurs et se faire comprendre d'eux dans des situations de communication plus complexes
- Comprendre et exploiter des textes non littéraires en fonction de la quantité d'informations à retenir
- Situer des documents représentatifs de la culture de langue allemande dans leur contexte historique, social et artistique
- Approcher un texte littéraire avec sa sensibilité et son intelligence, le comprendre et être capable d'exprimer une opinion personnelle
- Maîtriser diverses fonctions de l'écrit: prendre des notes, résumer, rédiger, et savoir utiliser différentes formes d'expression écrite: lettres, commentaires et autres textes argumentatifs
- Se servir des ouvrages de référence à disposition: grammaires, dictionnaires bilingues et monolingues, encyclopédies et autres

ALLEMAND, langue seconde

Attitudes

- Accepter d'apprendre une langue relativement difficile au niveau de la structure
- Etre prêt à élargir constamment ses connaissances et sa compétence linguistiques et les évaluer
- Avoir le courage de communiquer avec d'autres, en dépit de ses moyens d'expression limités
- Oser exprimer ses sentiments et respecter ceux des autres
- Vouloir s'investir dans la lecture de textes en allemand et en faire le point de départ d'une réflexion personnelle
- Eprouver du plaisir à découvrir ce qu'on ne connaît pas
- Manifester de l'intérêt pour les habitants, la vie sociale et culturelle des pays et régions de langue allemande
- Porter attention à la réalité vécue de la langue et s'y adapter: dans son univers quotidien, lors de voyages d'études et de séjours linguistiques, mais aussi ultérieurement, durant les études ou dans l'exercice d'une profession
- Vouloir dépasser les préjugés et les idées préconçues en se montrant ouvert et tolérant à l'égard des variantes régionales

ITALIEN, langue seconde

A Objectifs généraux

L'enseignement des langues développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer; il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

Les langues secondes contribuent à élargir et approfondir ces capacités par contraste et complémentarité.

Dans l'Europe multiculturelle d'aujourd'hui et de demain, la maîtrise des langues facilite les échanges économiques, politiques et culturels ainsi que la mobilité dans les études et la profession.

ITALIEN, langue seconde

B Considérations, explications

La motivation de l'élève qui apprend une langue étrangère ne va pas de soi. L'élève acquiert ses compétences en partant d'une situation d'infériorité par rapport à sa langue maternelle. Par conséquent, il lui faut acquérir des stratégies inventives qui lui permettent une approche motivée de la langue seconde. Cette motivation pourra dériver, entre autres, de l'intérêt suscité par les grands mouvements migratoires des groupes italophones.

C'est à travers les contacts directs et l'étude approfondie de la réalité vécue du monde italophone que les élèves acquièrent les quatre compétences de tout échange verbal: écouter, parler, lire, écrire.

L'enseignement de l'italien tiendra compte en plus de l'aspect communicatif, des aspects cognitifs, socio-culturels et subjectifs de l'acquisition de la langue.

L'expression de la pensée comporte des éléments aussi bien intuitifs que discursifs. La maîtrise de l'analogie, de la métaphore, du symbole, l'expression et la description de l'émotion et de l'imaginaire, permettent de structurer la réflexion et exigent des stratégies cognitives complémentaires par rapport aux modèles mis en oeuvre dans les sciences exactes et contribuent ainsi à la formation d'une réflexion diversifiée et contextuelle.

L'élève découvre les ressemblances et les différences des civilisations italophones et prend conscience de la participation active de la Suisse au domaine culturel commun et en particulier de l'existence d'une culture alpine développée simultanément dans les zones de l'arc alpin qui incluent le Tessin et les vallées italophones des Grisons.

L'élève étudie et soumet à la discussion des exemples de manifestations culturelles appartenant au passé ou au présent, ce qui lui permet de confronter ces manifestations culturelles authentiques du monde italophone avec son identité culturelle propre en voie de formation, se créant ainsi une véritable compétence interculturelle.

L'enseignement de l'italien contribue à éveiller et à maintenir chez les jeunes émigrés de la deuxième génération le sens de leur identité culturelle propre.

L'élève perçoit la richesse des nuances qui permettent à l'italien d'exprimer l'imaginaire, l'intériorité et l'émotion. Il passe de la simple découverte de la langue aux jeux et à la production d'abord imitative, puis créatrice, et donne libre cours à ses élans. Etant donné que l'esprit ludique est un moteur très puissant, l'élève vit un processus de libération.

ITALIEN, langue seconde

Dans l'enseignement de l'italien langue seconde, les connaissances fondamentales ne sauraient être enseignées pour elles-mêmes. Elle sont à intégrer dans l'acquisition des aptitudes et des attitudes.

ITALIEN, langue seconde

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales de l'italien parlé et écrit
- Connaître les faits marquants de l'histoire, de la littérature et de la culture italiennes

Savoir-faire

- Enrichir son vocabulaire à l'aide de notions de la formation des mots
- Se servir de manuels de référence
- Informer oralement et par écrit et rapporter le discours d'autrui
- Etablir et maintenir des contacts verbaux prolongés
- Employer judicieusement des actes de langage
- Analyser une déclaration, un texte
- Exprimer et défendre son opinion
- Mettre en relation les aspects d'une réflexion complexe
- Ordonner logiquement différents points de vue, mettre en relation des réflexions ou des données et les replacer dans un contexte
- Lire et évaluer correctement un document, littéraire ou non, et en extraire l'information essentielle
- Aborder de façon critique des oeuvres littéraires marquantes

Attitudes

- Viser l'expression adéquate
- Percevoir et interpréter correctement le message de l'interlocuteur
- Se créer ses propres stratégies de compréhension et d'assimilation
- S'exprimer correctement en fonction de la situation et de l'interlocuteur
- S'intéresser à la découverte des systèmes de valeur qui régissent la civilisation italophone dans tous les domaines
- Considérer la langue comme un champ d'expérimentation susceptible d'éveiller et de stimuler les forces vives de l'individu: créativité, esprit ludique, fantaisie, humour, affirmation de sa subjectivité

ANGLAIS

A Objectifs généraux

L'enseignement des langues développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer; il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

Les langues secondes contribuent à élargir et approfondir ces capacités par contraste et complémentarité.

Dans l'Europe multiculturelle d'aujourd'hui et de demain, la maîtrise des langues facilite les échanges économiques, politiques et culturels ainsi que la mobilité dans les études et la profession.

B Considérations, explications

L'anglais permet d'accéder à l'une des grandes littératures occidentales liées entre elles par un jeu d'influences culturelles réciproques.

L'apprentissage de l'anglais donne à l'élève les moyens de communiquer partout, aussi bien dans la vie courante que dans les domaines scientifiques, culturels, commerciaux et politiques.

C'est la langue de communication par excellence dans le monde entier. Elle est utilisée pour la recherche et la publication, ainsi que pour le stockage de l'information. Dans les pays où l'anglais est une langue officielle à côté des langues premières, comme en Inde ou dans certains pays d'Afrique par exemple, c'est souvent le seul moyen d'entrer en contact avec les cultures concernées. De par ses origines et son développement, la langue anglaise sert de pont entre les langues romanes et les langues germaniques.

A travers l'anglais, l'élève est mis en contact avec la tournure d'esprit anglo-saxonne, son pragmatisme, son sens de la négociation et du compromis et son humour. Ces qualités, traditionnellement attribuées aux personnes de langue anglaise, facilitent les relations humaines.

De nombreux éléments socio-culturels anglo-américains ont cependant envahi la vie quotidienne, surtout parmi les jeunes, avec une ampleur qui appelle une attitude critique que la connaissance de la langue ne peut que favoriser.

ANGLAIS

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Acquérir des connaissances langagières permettant la communication
- Connaître des faits marquants de l'histoire littéraire et culturelle des pays anglophones

Savoir-faire

- Communiquer aussi bien oralement que par écrit
- Aborder et exploiter des messages écrits et des productions orales de natures diverses: romans, nouvelles, pièces de théâtre, poèmes, articles de presse, films, émissions radiophoniques et télévisées, etc.
- Savoir se procurer des informations, les traiter et les présenter oralement et par écrit
- Appréhender la civilisation dans sa dimension historique et son contexte actuel
- Recourir à des stratégies efficaces d'apprentissage de la langue
- Réagir à une situation donnée par une démarche intellectuelle associant imagination et sensibilité

Attitudes

- Savoir écouter activement, être prêt à communiquer sa pensée et s'exprimer en anglais avec confiance en soi
- Faire preuve d'intérêt pour les cultures des peuples de langue anglaise et de sensibilité esthétique à l'égard de leurs productions artistiques et littéraires

ESPAGNOL

A Objectifs généraux

L'enseignement des langues développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer; il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

Les langues secondes contribuent à élargir et approfondir ces capacités par contraste et complémentarité.

Dans l'Europe multiculturelle d'aujourd'hui et de demain, la maîtrise des langues facilite les échanges économiques, politiques et culturels ainsi que la mobilité dans les études et la profession.

B Considérations, explications

L'enseignement de l'espagnol familiarise l'élève avec les structures grammaticales d'une langue autre que la sienne et lui permet, par juxtaposition de deux systèmes, de reconnaître non seulement la spécificité de la langue espagnole, mais aussi celle de sa langue maternelle. Par conséquent, l'apprentissage de la langue seconde développe une meilleure approche analytique et permet d'utiliser sa langue maternelle de façon plus consciente.

Dans le cadre de l'enseignement de l'espagnol, l'élève découvre son aptitude à s'exprimer, à dialoguer en langue seconde et à développer sa créativité.

L'enseignement de l'espagnol permet à l'élève de découvrir divers aspects de la culture hispanophone.

L'espace culturel hispanophone est extrêmement complexe et varié. L'étude de différents thèmes s'y référant donne à l'élève un aperçu de la vie quotidienne dans d'autres civilisations et le sensibilise aux problèmes posés par les conséquences du colonialisme, la situation actuelle du Tiers-Monde et les effets du tourisme.

De tels sujets d'étude favorisent l'ouverture d'esprit par la connaissance d'autres cultures et échelles de valeurs: l'élève prend conscience de ce qui est différent, et il aborde sans préjugés des thèmes plus délicats (les minorités, l'émigration, l'exil, etc.).

L'élève s'ouvre à l'actualité; il apprend à considérer l'information d'un oeil critique et prend conscience qu'elle véhicule toujours un point de vue particulier; il comprend que les systèmes politiques (dictature, oligarchie, démocratie) ont des retombées sociales. Il situe sa propre manière d'agir dans un contexte plus vaste.

ESPAGNOL

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Posséder les règles fondamentales de l'espagnol parlé et écrit
- Reconnaître dans la mesure du possible les différents niveaux de langue
- Prendre conscience que la langue espagnole est constituée de plusieurs variantes issues d'évolutions différentes
- Connaître quelques oeuvres marquantes de la littérature espagnole

Savoir-faire

- S'exprimer oralement et par écrit de telle sorte qu'un auditeur puisse aisément suivre la pensée
- Suivre une conversation et comprendre un texte, avec ou sans aide, selon le degré de difficulté
- Prendre conscience du fait que les oeuvres littéraires, ainsi que toute autre création artistique, sont des reflets de leur époque, les replacer donc dans leur contexte
- Lire et évaluer correctement un document et en extraire l'information essentielle
- Se créer ses propres stratégies de compréhension et d'assimilation
- Reconnaître les genres littéraires, en décrire le style et la forme et les mettre en relation avec le contenu; être capable d'évaluer également d'autres oeuvres d'art
- Acquérir un esprit de déduction et être capable de tirer des conclusions par analogie, ce qui est utile dans l'apprentissage d'autres langues secondes

Attitudes

- Apprécier la beauté d'un texte et comprendre que la langue est plus qu'un simple moyen de communication
- Accepter que pour approcher une oeuvre, intuition et analyse se complètent
- S'intéresser à un nouveau sujet avec humour et phantasie
- Accepter d'autres avis, mais exprimer aussi sa propre opinion et la défendre
- Suivre l'actualité d'un oeil critique
- Etre sensible aux problèmes relatifs au conflit nord-sud, au colonialisme, au tourisme
- Considérer sa propre manière d'agir dans un contexte plus vaste

RUSSE

A Objectifs généraux

L'enseignement des langues développe chez l'élève la capacité de s'affirmer en tant qu'individu s'ouvrant à la vie culturelle et sociale. Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il développe sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer; il contribue à l'épanouissement de la sensibilité de l'élève et à celui d'une réflexion critique et responsable.

Les langues secondes contribuent à élargir et approfondir ces capacités par contraste et complémentarité.

Dans l'Europe multiculturelle d'aujourd'hui et de demain, la maîtrise des langues facilite les échanges économiques, politiques et culturels ainsi que la mobilité dans les études et la profession.

RUSSE

B Considérations, explications

A maintes reprises, la littérature, l'art et la culture russes ont marqué de façon durable la culture européenne. Par ailleurs, le russe est devenu une langue internationale de communication et de commerce qui rend également possibles les échanges avec des pays non-européens.

En tant que langue très flexionnelle - telles les langues classiques, le latin et le grec - le russe favorise la compréhension des structures de base des langues indo-européennes. L'acquisition d'un vocabulaire peu familier permet d'étudier les rapports linguistiques (dans les domaines de l'étymologie, des lois linguistiques générales, de l'emprunt lexical, etc.).

Le russe donne accès aux langues slaves, c'est-à-dire au plus grand groupe linguistique européen. La diversité culturelle est une richesse. C'est pourquoi il est important de reconnaître et d'apprécier les particularités culturelles slaves et surtout russes.

RUSSE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Avoir de solides connaissances en morphologie et en vocabulaire
- Connaître l'antagonisme entre la croyance au progrès scientifique et la pensée archaïque-religieuse caractéristique de la mentalité russe
- Reconnaître dans la poésie une composante essentielle de la vie culturelle, voire de la vie quotidienne
- Connaître la situation particulière, dans l'histoire socio-culturelle russe, des personnes relevant du monde culturel, en particulier de l'écrivain
- Connaître les particularités historiques et sociales résultant d'une conception de la culture différente de la nôtre
- Connaître les relations interactives entre la culture russe et la culture occidentale
- Identifier les liens qui existent entre des structures sociales différentes des nôtres (époque des tsars, époque soviétique) et les normes du comportement social
- Connaître l'importance culturelle des rapports entre homme et nature

Savoir-faire

- Comprendre globalement la langue russe standard parlée
- S'exprimer et réagir dans une situation de communication quotidienne: formuler et commenter ce qu'on a entendu, lu ou vécu
- Comprendre les textes littéraires de difficulté moyenne et les situer dans leur contexte historique et social
- Ecrire correctement un texte sur des sujets simples, résumer ce qu'on a lu ou entendu, analyser des textes littéraires
- Traduire des textes russes non littéraires
- Etre capable de comprendre les médias russes
- Identifier les emprunts lexicaux comme témoins d'échanges culturels
- Découvrir et comprendre les oeuvres d'art russes (littérature, beaux-arts, musique, film, ballet) et partager les valeurs qui complètent, confirment ou mettent en question les nôtres

RUSSE

Attitudes

- Développer la persévérance et la patience par l'apprentissage d'une langue difficile
- Essayer de comprendre à une conception du progrès culturellement différente
- Être prêt à porter, au-delà de tout préjugé, un regard différencié et critique sur une société se référant à d'autres normes
- Être ouvert à d'autres systèmes de valeurs
- Persévérer dans la compréhension d'une culture étrangère, particulièrement peu familière

LATIN

A Objectifs généraux

L'enseignement du latin vise la connaissance de la langue, exercée régulièrement par la pratique de la lecture et de la version. Il entraîne l'élève à saisir les textes dans leur forme et leur contenu avant de les rendre dans sa langue maternelle.

Il introduit l'élève à la langue, aux moeurs et aux institutions des Romains.

Un de ses objectifs principaux est de rendre le passé présent, de mettre en évidence le rôle joué par l'Antiquité dans la tradition occidentale, de sensibiliser l'élève à des questions fondamentales de tous les temps.

Il permet à l'élève de se situer par rapport à des façons de penser et d'agir qui lui sont étrangères et par rapport à des valeurs morales qu'il lui appartient d'apprécier. Il l'incite donc à s'exercer à des comparaisons critiques entre les acquis de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui.

B Considérations, explications

L'enseignement du latin conduit l'élève à considérer la langue d'un point de vue théorique et à l'aborder aussi comme un objet de connaissance à travers ses dimensions historiques.

Chaque traduction étant une interprétation, l'élève est conscient - et c'est le rôle éminemment formateur de l'exercice - de l'écart infranchissable qui existe entre un texte original et sa traduction. Par des références constantes aux structures de sa langue maternelle et à celles d'autres langues vivantes, l'élève non seulement réalise que chaque langue saisit la réalité des phénomènes de façon originale, mais il apprend aussi à utiliser sa propre langue avec davantage de réflexion et de pertinence.

L'élève accède aux textes de l'Antiquité classique, mais aussi, quand cela est possible, à ceux laissés par l'Antiquité tardive, le Moyen-Age et les Temps modernes. A travers ces siècles de littérature d'expression latine, il découvre non seulement le monde des Romains dont il reconnaît l'héritage, mais il a aussi un aperçu de la civilisation grecque grâce à l'appropriation que s'en sont faite les Romains avant d'y apporter des modifications et des développements originaux.

Cette profondeur de champ lui permet également d'appréhender les différentes formes de création littéraire et artistique.

En outre, par les apports qu'offre la transdisciplinarité, par une réflexion portant au-delà des problèmes spécifiques de l'apprentissage de la langue latine, l'élève prend conscience du fond commun des différentes cultures occidentales.

Au-delà de son apport sur le plan linguistique, de l'esprit d'analyse et de synthèse qu'il suscite et développe chez l'élève, l'enseignement du latin contribue enfin à former sa personnalité en le confrontant à une grande civilisation autre que la sienne.

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Posséder des connaissances suffisantes de la langue latine pour traduire un texte latin
- Avoir un aperçu de l'évolution de la langue
- Connaître dans la langue originale et/ou en traduction des textes représentatifs de la littérature latine
- Comprendre les principaux phénomènes de la civilisation romaine, notamment en Suisse gallo-romaine, et reconnaître son héritage culturel, politique et juridique en Europe
- Saisir comment les Romains ont assimilé le monde grec de manière originale et fertile
- Prendre conscience de l'empreinte décisive dont la romanité a marqué l'Occident chrétien

Savoir-faire

- Saisir l'ordonnance propre d'un texte latin et le rendre dans sa langue maternelle
- Interpréter un texte
- Comparer entre elles des traductions pour en dégager le degré de pertinence
- Grâce à une meilleure compréhension de la racine des mots, apprendre plus facilement les langues et se sentir à l'aise dans la terminologie scientifique et technique
- Saisir un problème dans sa complexité, en discerner les éléments fondamentaux, le placer dans son contexte (historique, social, idéologique, etc.), le discuter
- Être ouvert à la réalité de la Rome antique dans les domaines des arts plastiques, de la littérature, de la philosophie, de l'histoire
- Être sensible à la signification et à la valeur de l'archéologie
- Utiliser des instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires)
- Mener à terme un travail de manière indépendante

LATIN

Attitudes

- Travailler sur un texte avec exactitude, concentration et persévérance
- S'ouvrir sans a priori à une culture et un système de valeurs de prime abord étrangers
- Comparer de manière critique les acquis de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui, se forger une éthique personnelle
- Faire preuve de curiosité et de faculté d'étonnement face à l'inconnu
- Prendre plaisir à la découverte des oeuvres et documents légués par l'Antiquité et se familiariser avec quelques personnalités marquantes de la civilisation romaine
- Travailler certaines questions en collaboration avec d'autres disciplines afin d'envisager les problèmes de façon globale

A Objectifs généraux

L'enseignement du grec ancien transmet à l'élève une connaissance fondamentale du grec et lui donne un aperçu sur la famille des langues indo-européennes.

Il développe chez l'élève la capacité de comprendre, par le recours aux textes originaux, la civilisation antique, et de découvrir les valeurs et les idéaux de la tradition hellénistique.

L'étude du grec permet à l'élève de connaître une civilisation qui, tout en étant lointaine dans le temps, a joué un rôle fondateur dans la culture européenne. La découverte des différences et des parentés entre la civilisation grecque et la sienne suscite chez l'élève une compréhension plus approfondie et plus critique du monde contemporain.

Dans l'étude des textes et des oeuvres d'art, l'élève découvre une pensée, une vision des choses, une sensibilité originales. La langue grecque, son expressivité éveillent chez l'élève le plaisir du texte; il s'habitue à en saisir les dimensions poétiques et esthétiques, philosophiques et religieuses.

B Considérations, explications

L'étude approfondie de la langue met en évidence les parentés et les différences entre une langue à morphologie et à structures syntaxiques particulièrement riches et la plupart des langues modernes connues des élèves. Elle développe une conscience plus aigüe de l'historicité de la langue, tout comme de l'organisation des règles qui régissent un système linguistique. L'exercice de la version impose à l'élève de considérer la précision du langage d'origine ainsi que celle de la langue de traduction.

Par les textes, subsidiairement par l'archéologie et l'épigraphie, l'élève prend connaissance des institutions sociales, politiques et religieuses de la Grèce. En étudiant ainsi la civilisation grecque dans son contexte historique, l'élève saisit le passé dans ses grandes articulations et en découvre les prolongements dans le présent.

Dans la Grèce, on observe l'éclosion de la littérature au sein d'une civilisation orale et la naissance de formes d'expression variées. L'élève cherche à comprendre la spécificité et la fécondité de la littérature par le contact direct avec des oeuvres de genres différents.

L'étude de l'oeuvre des penseurs grecs introduit à la démarche philosophique - née de la laïcisation de la pensée par l'examen critique du mythe et des représentations religieuses - à son développement, à sa problématisation. De manière plus générale, elle exerce des aspects essentiels de la démarche intellectuelle qui caractérise la pensée scientifique, à savoir la discussion critique des idées, le raisonnement, l'argumentation dialectique.

L'enseignement du grec apporte des connaissances relatives à l'art et éclaire le rôle de référence qu'il a joué dans la culture européenne. Il permet également un contact direct avec le Nouveau Testament et les origines du christianisme.

Il confronte enfin l'élève, depuis Ulysse jusqu'aux Pères de l'Eglise, à un vaste éventail de modèles éthiques qui l'aident à forger sa propre personnalité.

L'enseignement du grec offre de nombreux points de départ pour un enseignement transdisciplinaire:

- histoire de la littérature: les genres littéraires, les motifs, etc.
- histoire des sciences: la biologie avant tout, mais aussi la physique et la chimie
- mathématiques et astronomie
- histoire de la technique: urbanisme, architecture, navigation, etc.
- comparaison de modèles politiques
- histoire de l'art

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Posséder des connaissances suffisantes de la langue grecque, de son évolution morphologique et phonétique, avoir quelques notions des divers dialectes littéraires
- Avoir connaissance des aspects les plus significatifs de la civilisation grecque (littérature, théâtre, philosophie, art, histoire, sciences)
- Connaître les principaux mythes et comprendre la fonction de la pensée mythique
- Situer les grandes époques de l'art et ses oeuvres principales
- Connaître le rôle joué par diverses formes de textes (texte philosophique, narration historique, débat judiciaire, traité médical, par exemple) dans la formation d'une pensée scientifique

Savoir-faire

- Utiliser des instruments de travail adéquats (dictionnaires, grammaires)
- Traduire un texte grec dans sa langue maternelle et en saisir l'ordonnance propre
- Interpréter le texte
- Comparer différentes traductions entre elles pour en dégager le degré de pertinence
- Apprendre plus facilement les langues étrangères modernes et la terminologie scientifique grâce à une meilleure compréhension des racines des mots
- Saisir un problème dans sa complexité, en discerner les éléments fondamentaux, le placer dans son contexte (historique, social, idéologique, etc.), le discuter
- Choisir un sujet de travail et le mener à terme de manière indépendante

Attitudes

- Lire, interpréter, apprécier et comparer des textes avec précision, persévérance et concentration
- Apprécier les oeuvres d'art de l'antiquité
- Etre ouvert à des idéologies et visions du monde différentes, grâce à la comparaison entre les systèmes des valeurs antiques et modernes, et se forger une éthique personnelle
- Prendre plaisir à la réflexion théorique et à la recherche, désirer apprendre
- Examiner un problème avec pertinence et de manière critique

Domaine d'études sciences humaines et économiques

HISTOIRE

A Objectifs généraux

Dans sa dimension humaine, l'enseignement de l'histoire s'intéresse aux modes de vie et à leur évolution dans le temps et dans l'espace.

Dans sa dimension anthropologique, l'enseignement de l'histoire ouvre l'élève à une vision élargie de l'homme.

En tant qu'histoire des cultures et des idées, il fait découvrir à l'élève des civilisations qui lui sont de prime abord étrangères et inaccessibles.

Dans sa dimension politique, il familiarise l'élève avec les notions de pouvoir, de contrôle du pouvoir et de participation des citoyens à la vie politique. Il lui explique la nature des conflits et comment ils peuvent être gérés et résolus.

Dans sa dimension économique et sociale, il analyse les mécanismes économiques et sociaux, il montre qu'ils peuvent être modifiés mais aussi quelles sont les limites imposées à la liberté d'action.

L'enseignement de l'histoire se prête donc particulièrement à une collaboration interdisciplinaire.

HISTOIRE

B Considérations, explications

Tous les domaines d'études revêtent, entre autres, une dimension historique. L'enseignement de l'histoire s'intéresse de manière systématique aux modes de vie de l'être humain ainsi qu'à leur évolution dans le temps et dans l'espace.

En quête de son propre style, l'élève découvre des alternatives aux modes de vie qu'il connaît. L'histoire est riche en exemples qui ne sont pas de simples utopies, mais qui ont réellement existé. L'élève apprend de quoi l'être humain est capable, en bien et en mal.

A l'intérieur comme à l'extérieur de son milieu, l'élève est confronté à des mentalités et des systèmes de valeurs qui lui paraissent étrangers et incompréhensibles, voire choquantes. Grâce à l'enseignement de l'histoire, il aborde d'autres civilisations et mentalités sans a priori et dans un esprit de tolérance. Parallèlement, il découvre les origines et les traditions de sa propre culture. Mais l'ouverture à d'autres modes de vie n'est pas synonyme de sens gratuit du relatif, elle présuppose au contraire un cadre référentiel solidement étayé.

L'élève hésite entre deux visions de la réalité: l'impression que les structures du pouvoir sont inamovibles et l'illusion qu'elles puissent basculer du jour au lendemain. Le fait de traiter le thème „pouvoir, contrôle du pouvoir et participation à la vie politique” met certes en relief le poids des structures établies, mais aussi leur évolution au fil du temps. La comparaison des systèmes politiques permet de reconnaître que le système optimal doit se trouver quelque part entre l'anarchie et le totalitarisme. Il convient de sensibiliser l'élève aux abus de pouvoir ainsi qu'au caractère ambigu de la participation à la vie politique, qui est certes riche de promesses, mais aussi lourde de responsabilités.

L'élève vit dans un environnement aux structures socio-économiques compliquées dont il saisit le caractère modifiable et situatif. Par ailleurs, il se familiarise aussi avec les forces d'inertie qui affectent ces structures et reconnaît, en parcourant l'histoire, qu'à brûler les étapes, on peut certes progresser, mais au risque de se fourvoyer. C'est seulement lorsqu'il aura appris à jauger avec réalisme sa marge de manoeuvre qu'il pourra oeuvrer efficacement aux changements qu'il estime essentiels.

HISTOIRE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les époques les plus importantes de l'histoire générale et de l'histoire suisse dans les domaines suivants pour établir des liens logiques entre elles
 - les structures politiques et leur évolution
 - les faits sociaux et économiques
 - les faits culturels (arts, religion, sciences)
 - les mentalités et modes de vie

Savoir-faire

- S'informer de manière circonstanciée et se forger une opinion
- Distinguer entre faits et opinions
- Apprécier et hiérarchiser des opinions divergentes
- Soumettre à une analyse critique les sources historiques contemporaines et les saisir dans leur contexte
- Identifier les mythes de l'histoire en tant que tels
- Disposer d'un langage adéquat pour décrire et relier des phénomènes historiques et contemporains
- Comprendre les dimensions historiques de l'actualité
- Saisir les changements structurels à terme
- Maîtriser une approche historique et globale d'un phénomène

Attitudes

- Reconnaître les multiples possibilités dont dispose l'homme pour maîtriser son existence
- Accepter des avis et des théories contradictoires
- Être ouvert à des cultures, mentalités, systèmes de valeurs et modes de vie „étrangers”
- Percevoir les mutations culturelles dont témoigne l'histoire
- Être attaché aux traditions de sa propre culture, en pleine connaissance de sa relativité historique
- Voir les chances et les risques de l'action politique et sociale
- Être conscient de la relativité des déclarations historiques et des mythes ainsi que des dangers d'une interprétation abusive des arguments politiques
- S'investir en faveur des générations futures, conscient d'être le maillon d'une longue chaîne

HISTOIRE

Objectifs fondamentaux de l'éducation civique

Connaissances

- Connaître la position de la Suisse dans le concert des nations
- Comprendre les mécanismes politiques aux niveaux communal, cantonal et fédéral
- Etre conscient des droits et devoirs des citoyens et autres résidents
- Saisir les principales formes d'organisation politique (juridique, sociale, économique)

Savoir-faire

- Disposer d'un langage approprié pour parler de phénomènes politiques
- Etre apte à exercer ses futurs droits civiques (droits d'initiative, de référendum, de vote et d'éligibilité) et à défendre ses droits personnels face à la collectivité et aux tiers (droit de recours, procédure judiciaire)
- Distinguer entre faits et opinions politiques
- S'informer correctement et se forger une opinion personnelle
- Evaluer et hiérarchiser des opinions divergentes
- Faire la part d'intérêts personnels ou d'intérêts tiers face au bien public
- Prendre des décisions et défendre son point de vue de manière cohérente

Attitudes

- Etre motivé pour participer à la vie politique en qualité de futur citoyen actif et critique, pour défendre ses droits et s'acquitter de ses obligations
- Etre ouvert à des opinions et théories diverses, tout en voulant défendre son propre point de vue avec loyauté et cohérence
- Faire preuve de compréhension pour les conflits d'intérêts et notamment pour les aspirations de personnes et de groupes sociaux désavantagés

GEOGRAPHIE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la géographie montre que les activités des hommes sont inscrites dans l'espace. Cette prise de conscience conduit l'élève à un comportement responsable dans tous les types d'espaces à gérer.

A l'aide des méthodes et connaissances dispensées, l'enseignement de la géographie conduit à s'interroger sur les processus et les multiples relations qui structurent l'espace, puis à les analyser.

Il sensibilise l'élève aux normes, comportements et valeurs déterminant l'organisation d'espaces différents du sien.

Enfin, une analyse des structures complexes de l'espace permet à l'élève de se situer dans le monde actuel, puis de se forger un jugement sur les répercussions de l'action humaine sur l'espace.

B Considérations, explications

L'homme marque de plus en plus l'espace de son empreinte. Ses projets visant à modifier l'environnement sont très souvent envisagés à court terme et en fonction du seul critère de la rentabilité. Il en arrive ainsi à menacer l'écosystème dont il est partie intégrante. Dès lors, il ne peut plus se contenter de considérer ou d'analyser l'espace comme un observateur neutre: il en est un acteur responsable. Il s'agit donc de s'interroger sur les conséquences à long terme d'une telle action, au travers de l'étude approfondie des facteurs naturels, humains et sociaux qui caractérisent un espace et le structurent par leur interaction.

L'enseignement de la géographie passe donc par l'étude de problèmes concrets qui permettent de s'exercer à la démarche scientifique et aux méthodes spécifiques de la discipline. Les savoir-faire et les connaissances élémentaires mettent en évidence la complexité des rapports entre l'homme et l'espace qui entrent en jeu dans la gestion des écosystèmes.

Par ses questions, la géographie favorise une approche interdisciplinaire des grands problèmes de l'homme face à son environnement. Elle permet également à l'élève d'exercer la pensée contextuelle appliquée à l'analyse des structures spatiales.

Enfin, l'élève, confronté aux normes, valeurs et comportements de peuples vivant dans des espaces différents du sien, s'ouvre au monde et développe sa capacité d'analyse ainsi que son sens critique face à l'organisation de l'espace, laquelle repose sur différents modèles. Il est en mesure d'agir de manière responsable dans son propre environnement, comme dans tous les types d'espaces.

GEOGRAPHIE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître le vocabulaire de base de la géographie
- Connaître les concepts fondamentaux de la géographie: localisation, distance, échelle, interaction, changement/permanence, espace géographique
- Connaître les principaux facteurs qui structurent l'espace

Savoir-faire

- Mettre en évidence différents types de localisations (p.ex. position, distribution, association/ségrégation) et s'orienter dans l'espace
- Expérimenter différents types de distances (p.ex. distance réelle, distance-temps, distance-coût)
- Mettre en évidence le rôle des échelles dans la perception et l'analyse des problèmes géographiques
- Identifier les interactions entre les éléments constitutifs de l'espace géographique et reconnaître ces interactions comme éléments de systèmes, eux-mêmes en interaction
- Relever, dans l'analyse de l'espace, l'impact du temps dans ses différentes dimensions (p.ex. temps cosmique, temps court/temps long, temps vécu)
- Prendre en compte l'existence de plusieurs espaces (p.ex. espace absolu, imaginé, perçu, vécu) et l'exploiter dans l'analyse géographique
- Maîtriser les outils et les méthodes permettant l'analyse de l'espace dans toutes ses composantes (p.ex. polarisation, dimensionnement, organisation)

Attitudes

- Adopter un comportement responsable dans l'espace considéré comme un produit de l'homme

A Objectifs généraux

L'enseignement de l'économie et du droit analyse et commente les mécanismes de production, d'échange et de consommation des biens et des services dans une structure sociale donnée. Il étudie l'interdépendance de ces mécanismes avec l'organisation sociale.

Il développe la compréhension des situations et des changements économiques et juridiques, que la dimension historique élargit et complète.

Il révèle les valeurs que toute analyse de la société présuppose.

Il favorise l'appréciation des objectifs d'un système économique, celle de ses éléments constitutifs et des conséquences qui en découlent.

Il permet de situer l'opposition entre des objectifs à court terme et à long terme, des objectifs individuels et collectifs selon des critères techniques, mais aussi éthiques.

B Considérations, explications

L'économie et le droit constituent deux composantes importantes de l'organisation de la société. Par l'étude de ces domaines, l'élève aborde des notions qui lui permettent de se situer à la fois comme individu et comme membre d'une collectivité. En particulier, les conflits d'intérêts et de rôles entre acteurs économiques permettent une réflexion fondée notamment sur son expérience.

L'enseignement de l'économie et du droit développe la maîtrise d'instruments langagiers, graphiques et mathématiques propres aux domaines économique et juridique.

En outre, il facilite la perception de situations socio-économiques et la compréhension de la littérature spécialisée.

La compréhension de chacune de ces branches est souvent favorisée par une approche historique. Les techniques quantitatives (économétrie, gestion) ne sont pas des objectifs en soi, mais des outils.

Le recours à la méthode inductive en microéconomie prend appui sur l'expérience de l'élève. Il facilite l'entrée dans le domaine macroéconomique qui exige une pensée abstraite, hypothético-déductive.

La spécificité des décisions économiques, par comparaison des coûts et des bénéfices, met en évidence les interdépendances et nécessite une approche globale.

L'élève découvre que si la production devient un but en soi, elle domine les relations humaines et occulte les conséquences sur l'environnement.

La comparaison de modèles et de conceptions socio-économiques aide l'élève à aborder ces phénomènes de manière critique, à se situer et à choisir.

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les éléments les plus importants du fonctionnement d'un système économique et des entreprises
- Connaître le système juridique suisse et le reconnaître comme partie intégrante de l'organisation sociale et de ses normes
- Connaître la spécificité des techniques de prise de décision en économie
- Connaître les méthodes de travail et de raisonnement utilisées en droit et en économie
- Connaître les procédures qui permettent à l'homme de faire valoir ses droits

Savoir-faire

- Maîtriser les méthodes quantitatives usuelles et les utiliser
- Evaluer les politiques économiques
- Mettre en perspective des politiques économiques et leurs décisions ainsi que les normes juridiques avec des valeurs éthiques
- Reconnaître les points de vue et apprécier les intérêts et les valeurs qui sous-tendent les décisions politiques et économiques et les justifier
- Reconnaître les interdépendances entre l'entreprise et son environnement technologique, économique, écologique, culturel et social

Attitudes

- Prêter attention à l'évolution économique
- Apprécier la relativité d'une norme et d'une politique économique
- Se rendre compte que toutes les ressources sont limitées, sauf l'imagination
- Se préoccuper de la rigueur dans l'utilisation des méthodes quantitatives

PHILOSOPHIE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la philosophie rend l'élève capable - et désireux - de penser philosophiquement par lui-même, dans un esprit critique et autocritique. Cette pensée est soit une confrontation avec lui-même, soit un dialogue avec autrui. Il trouve dans les penseurs du passé des interlocuteurs privilégiés.

Sa pensée réflexive porte sur ce qui est véritablement ou n'est qu'apparence. Elle porte également sur ce qui a de la valeur ou n'en a pas, mais aussi sur les valeurs qui devraient advenir. Qu'elle soit menée à titre individuel ou à titre de membre d'une communauté, sa réflexion a des conséquences sur son engagement.

En même temps, il prend conscience que toute argumentation, explication, que toute forme d'engagement demeurent à l'état de question.

B Considérations, explications

Jeune adulte, l'élève découvre des champs d'expérience qui ne lui sont pas familiers, où surgissent des questions qu'il s'est parfois déjà posées. Mais l'urgence est pour lui nouvelle. Il est tenu d'y répondre. Or, ni le bon sens, ni les sciences particulières ne lui donnent les moyens adéquats pour le faire. De telles questions proviennent, par exemple, des problèmes que lui posent sa propre identité, la science et la technique, la société et l'environnement. Qu'il le veuille ou non, il est concerné par ces questions. Le fait de les poser, la manière de les poser sont déterminants, pour lui en tant qu'individu, mais aussi pour les communautés auxquelles il appartient et dont il porte sa part de responsabilité. Or, il ne traite pas de ces questions de la même manière qu'en traitent les pensées mythiques, religieuses, idéologiques, scientifiques, artistiques... Mais, à l'aide de la seule pensée rationnelle et critique, toujours en relation étroite avec des champs d'expérience généralement reconnus, il est en quête de réponses compréhensibles pour tous et par tous vérifiables.

Comment penser en philosophe

Quand il y a intention d'explicitement l'expérience quotidienne, de dépasser les préjugés, quand il y a souci de prendre en compte autant les données des sciences que celles de la tradition philosophique, l'activité philosophique consiste à clarifier les concepts pour rechercher l'objectivité et ainsi avoir la capacité d'accueillir les critiques les mieux argumentées. L'élève sait apprécier à leur juste valeur les grandeurs et les limites de sa propre pensée, celles des autres, que ce soit ses compagnons d'étude, ses maîtres ou les grands philosophes. C'est pour cela que l'enseignement de la philosophie exige la pratique du dialogue. En effet, si l'acquisition des connaissances est pour l'élève une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Il faut encore et surtout qu'il ait la capacité de développer des processus intellectuels personnels. C'est dans ces conditions d'apprentissage par échanges mutuels que l'enseignement de la philosophie porte ses fruits. L'autonomie exigée ici est à la fois présumée et recherchée. Elle permet de se libérer des idées reçues et de certaines habitudes dans la façon de penser les choses.

Le savoir, dans ses dimensions cognitive et morale, est ainsi rattaché toujours plus intimement à la responsabilité de chacun.

PHILOSOPHIE

L'objet de la pensée philosophique

Les problèmes auxquels est confronté l'élève, à tous égards, sont complexes, multiples et divers. C'est pourquoi, ni les questions, ni les essais de réponse qui s'offrent à lui ne surviennent au hasard ou au gré de son choix. Problèmes et solutions surgissent de son expérience personnelle, mais aussi de situations propres à l'époque dans laquelle il vit. Aussi doivent-ils être compris dans leur historicité. En effet, les problèmes, qu'ils concernent l'individu ou la société, de façon évidente ou non, sont interdépendants. Et il ne s'agit pas seulement de reconnaître cette interdépendance, il faut encore réfléchir à son sens: cette quête permanente des raisons dernières réalise ce que la pensée philosophique a effectué dès le début de son histoire. Les Grecs, en effet, se sont interrogés sur ce qui est véritablement, sur ce qui a de la valeur. Or, cette recherche englobe celui qui pose la question, l'objet de la question, l'ensemble des corrélations qui les unissent, les tentatives de solutions.

Les visées de la quête philosophique

La quête philosophique, comme toute recherche, a une visée cognitive et morale; elle trouve son achèvement quand elle approche ces deux formes de vérité. Et comme tout chercheur devenu maître d'un savoir et d'un pouvoir, celui qui pense philosophiquement connaît les limites de sa découverte. Scientifique ou détenteur de techniques, l'homme doit et peut dépasser ces limites. Philosophe, il ne cesse de renouveler la question. En effet, grâce aux sciences et aux techniques, il gagne sur les choses et sur autrui un pouvoir nouveau et toujours plus étendu. Mais comme la saisie de la vérité et de la valeur ne s'achève jamais, l'homme ne peut pas se réjouir de ce pouvoir, tant que la moindre parcelle de dignité humaine lui est sacrifiée. La pensée philosophique et les questions qu'elle pose restent et resteront nécessaires au maintien et à l'épanouissement de cette dignité.

PHILOSOPHIE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Avoir une connaissance approfondie des distinctions et des concepts philosophiques fondamentaux
- Comprendre les questions philosophiques importantes, connaître les solutions proposées et repérer les façons diverses d'argumenter
- Situer dans l'histoire de la culture les grands philosophes ainsi que les courants philosophiques notoires

Savoir-faire

- Penser en concepts clairs les choses et les événements, les vérités primitives, qu'elles soient d'évidence pure ou d'expérience, mais aussi établir entre ces concepts des interdépendances claires et logiquement correctes
- Maîtriser les opérations logiques fondamentales, les utiliser pour contrôler la rigueur du processus de pensée ou pour en développer de nouveaux
- Analyser et penser en philosophe aussi bien les oeuvres philosophiques que celles que produisent, entre autres, les scientifiques, les politiciens et les artistes

Attitudes

- Pouvoir aborder les faits, les opinions et les mentalités avec le souci des grandes questions
- Voir toujours et encore au-delà de ce qui est simplement donné, selon tous les points de vue possibles, mais aussi chercher, dans la puissance créative de l'imagination, informations et suggestions
- Voir que l'être de l'homme fait surgir des questions essentielles qui ne relèvent pas de la science
- Ne pas capituler devant des problèmes difficiles, mais tenter de les affronter dans un travail poursuivi de pensée
- Exiger honnêteté intellectuelle et exactitude pour l'expression de sa pensée propre comme pour celle d'autrui
- Etre toujours disposé au dialogue, parce qu'il est un type de recherche de la vérité et un moment de l'avènement de la personnalité, et parce qu'il exige, sous ces deux aspects, un respect mutuel et une loyauté inconditionnels

PHILOSOPHIE

- Comprendre que l'effort de penser par soi-même est une condition nécessaire de la liberté *personnelle*, comme la discussion publique est une condition nécessaire de la liberté *politique*, et se porter garant de ces deux libertés
- Aimer la science parce qu'elle a un pouvoir libérateur, qu'elle donne à la vie humaine des moyens supplémentaires, mais ne pas perdre de vue les dimensions qu'elle peut faire oublier
- Exiger que les systèmes de comportements, les techniques et les structures sociales proviennent de l'humain en l'homme et lui soient destinés

PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la psychologie et de la pédagogie permet de comprendre le développement de l'être humain dans son environnement social et culturel. Il fournit des cadres conceptuels pour penser les relations interpersonnelles, ainsi que les relations entre groupes.

Il accorde une attention toute particulière aux processus d'apprentissage, à l'analyse des situations éducatives de formation et de transmission culturelle.

Par l'examen des conceptions psychologiques et pédagogiques qui ont vu le jour dans différents contextes historiques et culturels, il contribue au développement de l'identité personnelle et sociale des élèves.

Le but de cet enseignement est aussi de développer le sens critique à l'égard des explications psychologiques quotidiennes et des représentations du sens commun concernant l'éducation et la formation.

Il favorise finalement le développement personnel pour former des hommes et des femmes ouverts, se posant des questions, conscients des richesses de la vie, capables de dialoguer entre eux et prêts à prendre des responsabilités.

B Considérations, explications

Au cours de ces dernières décennies, les domaines de la psychologie et de la pédagogie ont connu d'importants développements, tant au niveau de la compréhension des dynamiques individuelles que sociales. Il importe que les élèves puissent être introduits à ce corps de connaissances et puissent le situer dans le champ des sciences humaines.

La psychologie et la pédagogie, pour la plupart des élèves, sont des disciplines d'enseignement nouvelles qu'ils découvrent en tant que telles. Cependant, et ceci est particulièrement marqué dans ce domaine d'enseignement, les élèves ne sont pas démunis d'idées sur le sujet, leurs conceptions sur certaines questions sont déjà bien forgées.

Dans ces conditions, il importe que la psychologie et la pédagogie puissent être approchées et saisies comme des disciplines fondées sur un ensemble de méthodes d'investigation qui en assurent la validité.

Le rôle des démarches d'observation, de l'analyse des données et de la vérification expérimentale, sera tout particulièrement mis en évidence.

L'analyse de situations vécues de formation, à partir notamment d'éléments biographiques ou de documents historiques, constitue un point de départ important pour développer la compréhension des situations éducatives dans toutes leurs richesses et complexité.

L'enseignement de la psychologie et de la pédagogie n'a pas nécessairement à suivre la logique interne à ces disciplines; on privilégiera une approche thématique. Des thèmes tels que les processus d'apprentissage; le développement de l'intelligence, de l'affectivité et de la socialisation; les groupes et les conflits; la relation pédagogique; les plans d'études et l'école; seront travaillés sous divers angles et si possible en relation avec d'autres disciplines.

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Situer les principaux domaines d'études en psychologie et en pédagogie
- Connaître dans les grandes lignes l'histoire de l'enfance, l'histoire des traditions éducatives européennes à l'égard des garçons et des filles, jusqu'aux conceptions modernes de l'école et de la formation
- Connaître quelques théories de la personnalité, leurs bases philosophiques et anthropologiques
- Connaître les principaux concepts de la psychologie du développement et les conditions qui favorisent un développement individuel et social harmonieux
- Connaître quelques processus importants qui influencent la perception sociale et le comportement
- Connaître ce qui est constitutif des groupes et de leur dynamique, particulièrement la genèse des normes, des rôles, du respect d'autrui et de la relation avec l'étranger

Savoir-faire

- Examiner une question sous différents angles
- Formuler des hypothèses explicatives pour tenter de comprendre une situation
- Analyser les causes de difficultés d'apprentissage et chercher les moyens d'y remédier
- Intervenir dans une discussion de groupe pour faciliter l'échange, la recherche d'une solution, ou l'analyse d'un conflit

Attitudes

- Considérer tout être humain comme riche de compétences et de potentialités
- Vivre les apprentissages comme une activité continue, source de satisfaction et de prise de responsabilité croissante
- Comprendre l'être humain comme être à la fois personnel et social qui développe son identité en faisant ses choix au sein des groupes dans lesquels il vit
- Comprendre les crises et les conflits intra- et inter-individuels comme quelque chose de normal, comme une opportunité: rechercher les situations qui permettent d'affermir sa personnalité et d'éviter les échecs
- Manifester de l'intérêt pour les groupes défavorisés et prendre leur défense

RELIGION

A Objectifs généraux

L'enseignement de la religion développe chez l'élève la compréhension des phénomènes religieux, de leurs valeurs et de leurs catégories interprétatives, en tant que dimensions essentielles de l'homme dans sa vie individuelle, interpersonnelle et sociale.

Il incite à reconnaître les autres religions, à s'intéresser à leurs valeurs et à les accepter comme éléments d'une culture pluraliste.

Il explique le langage des symboles religieux dans ses diverses formes (expériences, idées, rites, traditions, textes, objets, etc.) en établissant des corrélations avec la pensée rationnelle et un comportement responsable.

Il actualise et commente les traditions et les institutions religieuses qui déterminent la culture occidentale, c'est-à-dire avant tout le christianisme et les mouvements qui s'y opposent.

Il montre à l'élève d'une manière critique quel est l'apport de la religion et de la foi chrétienne pour résoudre les problèmes que posent les systèmes de valeurs et de normes dans sa vie personnelle et sociale.

Il aide l'élève à reconnaître la socialisation religieuse dont il relève et qui peut prendre des formes très diverses, à vaincre ses préjugés et à assumer sa propre relation avec la religion et avec la foi.

RELIGION

B Considérations, explications

Les écoles préparant à la maturité ont en principe affaire à une population scolaire issue d'horizons culturels et religieux différents. Elles doivent confronter leurs élèves à différentes conceptions du monde et de la condition humaine et les encourager à dialoguer. Cet objectif présuppose la connaissance des forces religieuses, athées et antireligieuses qui ont façonné et continuent à façonner la réalité d'aujourd'hui, ainsi que de leurs idées fondamentales.

Dans une société pluraliste, l'enseignement dispensé est également l'occasion de mener des débats engagés sur les questions fondamentales de la vie personnelle et sociale, et de faire preuve de tolérance face à des conceptions de la vie et à des philosophies antagonistes. Compte tenu des convictions et valeurs en constante évolution, l'enseignement de la religion accompagne et encourage les jeunes gens dans la recherche de leur identité.

RELIGION

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître et comparer diverses explications du monde et de l'homme
- Percevoir la religion comme une aspiration fondamentale de l'homme et comme une dimension de sa vie et de son existence
- Se confronter à des conceptions fondamentales de religions et de systèmes de valeurs non chrétiens et les comprendre comme autant d'expériences des hommes avec Dieu
- Prendre conscience de l'influence de la tradition judéo-hébraïque sur l'évolution du monde occidental
- Connaître à partir des sources historiques le message de Jésus, sa signification et l'histoire de son influence
- Placer dans leur contexte les témoignages fondamentaux et les figures importantes de la religion chrétienne

Savoir-faire

- Prendre conscience de ses propres idées et expériences religieuses
- Comprendre le langage des symboles religieux et les identifier dans la vie quotidienne
- Décoder le langage et la pensée bibliques et imaginer des reformulations accessibles à l'homme d'aujourd'hui
- Distinguer entre les formes authentiques d'une vie religieuse et les phénomènes pseudo-religieux d'une idéologie
- S'interroger sur les valeurs et les normes existentielles et soumettre les réponses envisagées à un examen critique, connaissant les constantes du comportement humain et compte tenu des convictions chrétiennes
- Envisager des situations décisives qui peuvent se présenter dans sa vie personnelle ou celle d'autrui, réfléchir aux solutions possibles relevant de diverses traditions religieuses et répondre de décisions concrètes
- Ressentir, approcher, explorer les silences et les profondeurs de sa propre existence

RELIGION

Attitudes

- Prendre conscience de la différence qui existe entre l'approche religieuse du monde et son approche rationnelle et scientifique et envisager une synthèse d'un esprit critique
- Comprendre diverses expériences que d'autres ont eues avec Dieu et découvrir ainsi de nouvelles voies personnelles d'expérience de Dieu
- Envisager l'avenir avec confiance et le comprendre comme un lieu d'espérance
- Adopter une attitude ouverte et engagée en faveur d'un oecuménisme mondial et d'une coopération entre tous les hommes
- Se remettre constamment en question en analysant des visions du monde traditionnelles et contemporaines
- A travers une réflexion globale sur la religion et le christianisme, développer son humanisme pour se préparer à prendre des responsabilités dans la société et dans l'Eglise
- Percevoir la valeur de la personne humaine en conservant le sens du relatif par son rapport à Dieu et à la création

Domaine d'études mathématiques et sciences expérimentales

MATHEMATIQUES

A Objectifs généraux

L'enseignement des mathématiques permet à l'élève d'acquérir un outil intellectuel sans lequel, malgré des dons d'intuition ou d'invention, il ne progresserait pas dans la connaissance scientifique au delà de certains seuils.

Cet outil, comme science de la quantité, du modèle et de la structure déductive est particulièrement adapté au traitement des concepts abstraits de toutes sortes que l'on trouve dans les sciences exactes ou expérimentales et dans certaines sciences humaines et sociales.

L'enseignement doit montrer que les mathématiques ne forment pas uniquement langage à l'aide duquel une question scientifique peut être posée et résolue, mais qu'elles constituent un vaste corps de méthodes, de raisonnements et de structures dont le langage est précis et rigoureux.

Le monde des mathématiques, riche, abstrait et structuré est d'un accès réputé difficile; c'est un champ de connaissances que l'homme, depuis l'Antiquité, cherche à élargir et à compléter par une recherche et une remise en cause continues. L'enseignement doit faciliter l'approche des mathématiques en exposant la théorie et ses applications. Il donne à l'élève l'envie et le goût de s'y intéresser.

MATHEMATIQUES

B Considérations, explications

„L'intuition est une expression de l'expérience et le hasard ne favorise que les esprits qui y ont été préparés“ (L. Pasteur).

Les sciences, la technologie, la médecine et l'économie entre autres, ont besoin pour progresser de calculer, de quantifier, de tracer, d'analyser, de décrire (statistiquement, graphiquement, ...), de modéliser, de conjecturer, de tirer des conséquences et de trouver des solutions. Toutes ces activités relèvent des mathématiques et, plus on progresse, plus les concepts sont indissolublement associés à un ou plusieurs concepts mathématiques.

Mais réduire les mathématiques au rôle d'outil au service des sciences serait méconnaître l'évolution des mathématiques et des découvertes scientifiques, oublier que les mathématiques sont aussi „une célébration du pouvoir de la raison pure“, qu'elles vivent et progressent, le plus souvent par elles-mêmes et pour elles-mêmes, pour leur plus grand profit et pour celui des sciences qui y trouvent le modèle nécessaire à la compréhension de tel phénomène ou à la résolution de tel problème.

Le professeur de mathématiques ne doit ni favoriser l'aspect utilitaire au détriment de la théorie, ni exposer la théorie en négligeant ses applications; il doit développer conjointement l'apprentissage de l'outil et de la théorie qui s'y rattache, notamment en s'appuyant sur l'analyse de situations concrètes, sur des exercices d'entraînement et sur des problèmes de réflexion.

L'important est de susciter l'envie, d'éveiller le besoin et de faire sentir la nécessité d'une démarche systématique pour résoudre un problème (au sens le plus large), pour faire progresser une réflexion ou pour développer une théorie.

Cette démarche doit être adaptée à une capacité d'abstraction liée à l'âge et à l'acquis de l'élève. Selon la matière à enseigner, ce peut être: la modélisation d'un problème pour le résoudre, l'expérimentation de méthodes d'investigation, la généralisation pour résoudre des problèmes analogues, le développement d'une théorie pour la compléter ou pour résoudre de nouveaux problèmes, la démonstration pour accroître la compréhension en révélant le cœur du sujet, ou la formalisation pour adapter la démarche à un traitement automatique.

Ces différentes approches sont le plus souvent indissociables.

MATHEMATIQUES

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les principaux objets et méthodes mathématiques
 - en arithmétique: les règles du calcul avec leurs conventions d'écriture
 - en algèbre: le calcul littéral et les équations
 - en analyse: les fonctions, le calcul différentiel et intégral
 - en géométrie: la géométrie élémentaire, analytique et vectorielle, la trigonométrie
 - en stochastique: la statistique et le calcul des probabilités
- Connaître certains aspects de l'histoire des mathématiques

Savoir-faire

- Faire preuve d'aisance dans l'utilisation de ses connaissances mathématiques
- Maîtriser les règles, les principes et les contraintes du raisonnement logique
- Pouvoir imaginer des situations géométriques
- Savoir appliquer des méthodes mathématiques connues à des problèmes posés dans divers domaines
- Savoir utiliser des méthodes de travail et d'investigation
- Etre capable de formuler des propositions d'une manière claire et précise
- Etre à même de porter un jugement critique sur les résultats obtenus dans le cadre d'une modélisation
- Savoir organiser ses connaissances mathématiques de manière à faciliter la recherche d'analogies
- Savoir exposer et discuter la démarche de travail adoptée

Attitudes

- Accepter l'effort et faire preuve de persévérance
- Etre autonome dans le travail
- Etre imaginatif, curieux et ouvert
- Posséder le sens de la rigueur et de l'autocritique
- Faire preuve de probité intellectuelle, de souplesse d'esprit et d'intuition
- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Apprécier l'aspect esthétique d'une théorie
- Aimer les jeux de l'esprit

APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES

A Objectifs généraux

L'enseignement des applications des mathématiques est complémentaire de celui des mathématiques. Il vise donc les mêmes objectifs généraux. Mais en plus, il permet à l'élève de comprendre et d'expérimenter des méthodes d'investigation.

Cet enseignement revêt un caractère interdisciplinaire, motivant et ouvert. L'élève apprendra à conduire une démarche pragmatique visant l'efficacité et le résultat en utilisant - en situation - ses connaissances mathématiques. Il mettra en oeuvre des outils de résolution qui s'appliquent aux mathématiques elles-mêmes et à d'autres domaines tels que nature, société, économie ou technique.

APPLICATIONS DES MATHÉMATIQUES

B Considérations, explications

Le terme d'applications des mathématiques recouvre de nombreuses directions d'études, encore diversifiées depuis l'avènement de l'informatique. La résolution de la plupart des problèmes requiert cependant un même noyau d'activités comportant le développement de modèles mathématiques et l'utilisation de méthodes numériques ou géométriques. Sans vouloir fermer le large éventail des orientations possibles en applications des mathématiques, on décrit ici trois secteurs fondamentaux d'activités.

Modélisation

Dans ce volet important des applications des mathématiques, on traite de modestes applications par l'élaboration et l'expérimentation de modèles, pratiquant ainsi l'interdisciplinarité. Plus précisément, il s'agit de traduire, sous forme mathématique, des problèmes concrets provenant de la physique, de la biologie, de l'économie, de l'informatique ou d'un autre domaine, de les traiter ensuite à l'aide des outils mathématiques appropriés (algorithmique, stochastique, ...), d'interpréter correctement les résultats, et finalement de s'interroger sur l'adéquation et les limites des modèles utilisés.

Méthodes numériques

Si c'est l'analyse mathématique qui explique et prouve l'existence de solutions à certains problèmes, c'est bien en applications des mathématiques que l'on apprend à mettre au point des méthodes qui doivent produire efficacement des estimations fiables de ces solutions. Les procédés de calculs exigent souvent une bonne compréhension des performances et des limites des machines; ils nécessitent toujours la maîtrise des éléments de base de l'algorithmique.

Méthodes géométriques

Si une connaissance rudimentaire de quelques techniques de représentation utiles notamment aux ingénieurs, architectes, dessinateurs, géographes ou peintres s'inscrit naturellement dans les objectifs d'une formation générale, il est nécessaire d'étudier différentes méthodes de projection et de recourir à diverses transformations du plan pour acquérir une compétence effective dans la construction pas à pas de la solution géométrique d'un problème. En plus de la géométrie analytique, d'autres approches (perspective, axonométrie, méthode de Monge) sont de nature à consolider l'apprentissage de la géométrie.

APPLICATIONS DES MATHEMATIQUES

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les outils et méthodes de base pour la production de résultats numériques, la représentation d'objets spatiaux et l'élaboration de modèles
- Connaître certains aspects historiques de l'interaction des mathématiques avec les autres sciences

Savoir-faire

- Exprimer mathématiquement les faits et règles qui régissent un modèle
- Expérimenter des processus dynamiques et utiliser des simulations
- Comprendre et conduire une démarche algorithmique qui construit pas à pas la solution d'un problème
- Savoir utiliser les instruments les plus appropriés pour analyser des situations concrètes
- Garantir la qualité d'une estimation en analysant les sources d'erreurs
- Résoudre graphiquement des problèmes de géométrie de l'espace
- Restituer la réalité tridimensionnelle d'un objet spatial qui est donné par des projections
- Appliquer quelques lois de distribution et quelques outils de la statistique à des domaines variés
- Formuler de manière claire ses expériences, ses démarches et ses réflexions

Attitudes

- Rester critique face à des résultats numériques
- Etre conscient des avantages et des limites de l'utilisation d'un modèle mathématique pour décrire une réalité

PHYSIQUE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la physique développe la compréhension des phénomènes naturels et des réalisations techniques.

Il conduit l'élève à explorer à l'échelle atomique, humaine et astronomique les multiples mécanismes de l'univers, ainsi qu'à saisir le rôle de la méthode expérimentale et des représentations théoriques. Il développe chez l'élève indépendance et curiosité face au monde, notamment à l'environnement quotidien.

Il porte une attention particulière à l'analyse rigoureuse, logique et objective de situations matérielles choisies, analyse que l'élève apprend à formuler de manière claire et complète aussi bien par le langage de tous les jours que par le formalisme mathématique.

Il fournit un aperçu critique des différents modes de pensée anciens et modernes, en s'attachant à situer la place essentielle que la physique occupe dans la culture.

La compréhension des lois essentielles de la nature permet d'assumer ses responsabilités face à l'environnement et de se prononcer en tant que citoyen sur des questions présentées de manière toujours plus technique.

PHYSIQUE

B Considérations, explications

L'enseignement de la physique porte son regard au-delà de l'apparence première des choses. Au contact de situations données, l'élève apprend à sentir, regarder et décrire ce qu'il voit, propose lui-même une analyse et une explication. Il s'agit de stimuler son imagination et sa curiosité en le laissant deviner, tâtonner, se tromper et se corriger par lui-même. Sur cette base sont proposés ensuite des modèles qui permettent de se représenter les mécanismes et les principes cachés de nombreux phénomènes naturels.

Les connaissances de base choisies sont abordées dans un ordre qui prend en compte essentiellement le vécu, l'acquis spontané et l'âge de l'élève. L'enseignement de la physique développe ainsi en premier lieu une compréhension des lois de la nature basée sur l'intuition.

Mais la compréhension par représentation intuitive ou analogique, bien qu'essentielle en physique, s'avère insuffisante. Il faut confronter ces constructions mentales à la réalité par le biais de mesures; on élabore alors des modèles quantitatifs. La qualité d'une réponse ou d'une prévision est validée par l'expérience et non sur la foi en l'autorité dogmatique d'une théorie ou du maître.

La physique dispose d'un outil d'analyse et d'expression rigoureux et précis qu'il faut apprendre et exercer. Le langage de la physique revêt différentes formes (les graphiques, les dessins, les schémas, les mathématiques et l'informatique). Il importe donc de choisir la forme la mieux adaptée à ce que l'on veut exprimer.

Par l'étude de l'évolution historique des conceptions en physique, l'élève apprend à relativiser les théories et à en reconnaître les limites. Il participe ainsi à la dynamique de la pensée scientifique dont l'impact sur les autres domaines de la pensée a été déterminant ces derniers siècles.

Le travail en laboratoire donne l'occasion de rappeler pratiquement la nécessité d'une attitude prudente et responsable.

PHYSIQUE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Les grandeurs fondamentales qui permettent de séparer, de distinguer et de repérer les propriétés physiques de la nature
- Les phénomènes fondamentaux qui éclairent les comportements physiques de notre environnement
- Les principes de base sur lesquels est bâti l'édifice théorique de la physique
- Les étapes principales du mode de travail en physique (observation, description, expérimentation, simulation, hypothèse, modèle, loi, théorie)
- Les algorithmes de raisonnement et de calcul de type général
- Les modèles les plus fonctionnels, les lois et les théories qui y sont associées
- Les étapes essentielles des découvertes scientifiques et leur chronologie
- Les principes de fonctionnement d'appareils usuels ou importants
- Les méthodes courantes de mesure
- La terminologie spécifique
- Les unités internationales et certains ordres de grandeur essentiels

Savoir-faire

- Utiliser les modèles connus afin de percevoir et de comprendre les mécanismes de phénomènes naturels, le fonctionnement d'appareils et certains aspects de la physiologie humaine
- Gérer une observation en fonction d'un projet et, pour cela,
 - distinguer entre faits et hypothèses, entre causes et conséquences
 - expérimenter de façon autonome ou en équipe
 - utiliser l'outil mathématique
- Rechercher et utiliser une documentation
- Structurer ses idées et ses intuitions de manière rigoureuse
- Utiliser ses connaissances en situation nouvelle
- Construire un raisonnement en puisant dans les diverses parties de la physique ainsi que dans les autres disciplines
- S'exprimer avec des mots simples, puis spécifiques, pour gagner en clarté et en concision
- Communiquer sur des questions techniques et scientifiques avec le spécialiste ou le profane

PHYSIQUE

Attitude

- Avoir le goût de la compréhension dont le moteur est la curiosité
- Enrichir ses connaissances par la lecture critique de revues, d'articles et d'ouvrages à caractère scientifique, par l'écoute de conférences et d'émissions
- Avoir le goût de l'action, de la création et de l'engagement:
 - fabriquer, monter, démonter, réparer et inventer des appareillages
 - imaginer, inventer, échafauder des représentations mentales pour s'expliquer des observations concrètes et les gérer
- Rester conscient des conséquences et des limites de ses comportements ainsi que de toute action humaine
- Avoir le goût de structurer une pensée se fondant sur l'hypothèse, le tâtonnement, l'autocritique et finalement sur la vérification expérimentale objective
- Respecter le droit à l'erreur et au doute

CHIMIE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la chimie éveille chez l'élève l'intérêt et le désir de comprendre son environnement quotidien; il fournit les moyens de connaître la structure, les propriétés et les transformations de la matière vivante et non vivante, en se basant autant sur l'expérience que sur le raisonnement, à l'aide de modèles atomiques, de manière à ce que les propriétés observables puissent être interprétées à partir de représentations au niveau des molécules et des atomes.

Il met en évidence l'importance de la connaissance des substances et des processus chimiques pour l'existence de l'homme.

Il montre que l'activité humaine est liée aux cycles et équilibres matériels de la nature. Il permet à l'élève de comprendre quelles sont les conséquences de la production et de la consommation de substances sur l'environnement et de reconnaître la nécessité de maîtriser l'influence de l'homme sur le milieu naturel.

En collaboration avec les autres sciences, il fait prendre conscience qu'une action pluridisciplinaire est nécessaire pour résoudre ces problèmes fondamentaux, en considérant les aspects épistémologiques, éthiques et culturels de la chimie.

B Considérations, explications

Toutes les propriétés de la matière que l'on observe et mesure peuvent être interprétées de façon cohérente sur un plan atomique inaccessible aux sens, mais accessible à un raisonnement modélisant. L'enseignement de la chimie montre que ce mode de raisonnement déductif et prédictif entre la réalité matérielle et le niveau des atomes est caractéristique de la pensée chimique. Cependant, tout modèle a ses limites: si l'expérience infirme les déductions que le raisonnement bâtit sur le modèle atomique adopté, il faut modifier ce modèle en conséquence. La chimie est donc une science en perpétuelle évolution, ce qui stimule la curiosité et la recherche.

La chimie contribue au développement d'activités humaines essentielles comme l'agriculture, la fabrication de produits alimentaires, la santé publique, etc. De plus, de nombreuses matières d'usage quotidien (papier, plastiques, médicaments, produits de nettoyage, fibres textiles, verre, métaux, etc.) sont fabriquées à l'aide de processus chimiques à partir d'éléments provenant du sol, de la mer ou de l'air. Enfin, la plus grande partie de l'énergie consommée (par le chauffage, le trafic, la production de biens de consommation, etc.) est d'origine chimique.

Toutes les activités de l'homme créent des déchets et épuisent les ressources naturelles. Toute production et consommation de matière ou d'énergie a des inconvénients, comme l'épuisement des ressources naturelles et les atteintes à l'environnement.

Dans un contexte pluridisciplinaire, une telle prise de conscience permet un changement du comportement personnel, particulièrement dans une société de consommation et face à l'accroissement démographique.

CHIMIE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Observer la matière et ses transformations avec précision, classer ces observations et les interpréter à l'aide de modèles atomiques appropriés et de la notion d'équilibre
- Utiliser avec précision le langage et le symbolisme propres à la chimie

Savoir-faire

- Assimiler la méthode scientifique, c'est-à-dire étudier les phénomènes matériels en se posant d'abord des questions sur les observations, en élaborant ensuite des hypothèses à leur sujet et en cherchant enfin à les tester par des expériences reproductibles et concluantes; enfin en utilisant la littérature scientifique
- Etendre l'application des connaissances théoriques aux expériences de laboratoire et aux activités de la vie quotidienne
- Manipuler un matériel de laboratoire simple en observant une attitude prudente et responsable et réaliser une expérience en suivant un mode opératoire

Attitudes

- Comprendre les informations diffusées par les médias dans des domaines aussi variés que l'environnement, les matières premières, l'alimentation, etc. et les juger de manière critique pour se former une opinion personnelle
- Prendre conscience que la chimie est en étroite relation avec les autres sciences et avec la technique; acquérir une vision pluridisciplinaire
- Adopter une attitude personnelle constructive, fondée sur des connaissances précises en chimie, pour aider à trouver des solutions qui prennent en considération les aspects écologiques et éthiques

BIOLOGIE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la biologie permet d'acquérir une meilleure conscience de la nature. Il stimule la curiosité et le plaisir de découvrir par le contact avec les plantes et les animaux. Il sensibilise aux beautés de la nature.

Il permet d'accéder à une meilleure compréhension de la vie par une approche expérimentale et une vision historique et épistémologique.

Comprendre la nature suppose la connaissance des grandes communautés de vie et de leurs rapports ainsi que de l'impact de l'homme sur ces derniers.

L'enseignement de la biologie vise à un comportement responsable face à la nature.

Enfin, l'enseignement de la biologie apporte sa contribution à la recherche personnelle d'un sens à la vie ainsi qu'à une éducation à la santé de l'homme dans son environnement. Il introduit des éléments de références scientifiques dans les représentations quotidiennes du monde vivant.

BIOLOGIE

B Considérations, explications

La biologie est une science de la vie par essence, ce qui requiert une vision multidisciplinaire.

Elle implique des connaissances sur l'homme et les autres êtres vivants, la maîtrise des concepts fondamentaux les plus importants de la biologie et la discussion concernant la recherche contemporaine.

L'enseignement offre un choix de domaines orientés sur:

- les possibilités d'observations et d'expériences dans la nature
- les expériences corporelles personnelles
- les besoins des jeunes
- le savoir scientifique en biologie
- les problèmes actuels et questions de société

D'un regard lucide sur les interactions systémiques procéderont la formulation de questions décisives, l'estimation des risques et la discussion d'alternatives.

L'enseignement de la biologie apporte une contribution importante à l'éducation à l'autonomie. Il aide à se situer par rapport à des problèmes fondamentaux, tels que la nutrition, la sexualité, la maladie, la vieillesse et la mort, ainsi que par rapport aux grands défis.

BIOLOGIE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les manifestations du vivant telles que métabolisme, procréation, croissance, développement, comportement, traitement de l'information, structures moléculaire et cellulaire
- Se familiariser avec la multiplicité des organismes, animaux et végétaux (avoir également certaines connaissances de systématique)
- Connaître les grandes interactions en écologie générale et appliquée
- Acquérir des connaissances en matière d'hérédité et d'évolution

Savoir-faire

- Découvrir, observer et décrire des situations et des processus
- Collecter et classer: élaborer des critères de classification et de différenciation, détermination d'espèces
- Manier des appareils d'observation optiques, électroniques (microscope) et autres
- Formuler des hypothèses
- Planifier des expériences en adoptant une attitude responsable, élaborer des protocoles de travail, les exécuter, les évaluer
- Tester et évaluer les résultats obtenus, estimer la vraisemblance des résultats
- Décrire verbalement, représenter graphiquement les résultats obtenus
- Avoir une attitude critique par rapport à la méthode de travail et aux interprétations
- Développer des modèles, les expérimenter
- Comprendre des textes scientifiques simples

Attitudes

- Adopter un regard 'biologique' qui s'impose dans la société actuelle. Il suppose une pensée comparative et globale, susceptible d'avoir son poids dans des décisions d'ordre personnel, politique et économique
- Respecter la vie, dans la conscience que l'homme fait partie de la nature

Domaine des arts

ARTS VISUELS

A Objectifs généraux

L'enseignement du dessin favorise chez l'élève la capacité de réaliser des créations bi- et tridimensionnelles.

Il lui donne les moyens de mettre en images ses observations, ses images mentales, ses sentiments et ses pensées.

Il cherche en premier lieu à promouvoir chez l'élève une vision synthétique et une pensée visuelle, à affiner ses perceptions sensorielles, à découvrir et développer sa créativité.

Il développe son sens de la représentation spatiale, sa sensibilité aux formes et aux couleurs.

Il le confronte à des oeuvres des beaux-arts et des arts appliqués ainsi qu'aux médias visuels contemporains.

Il permet à l'élève d'être attentif à son environnement naturel et produit par l'homme. Il tente de former des êtres sensibles, capables de contempler une oeuvre et de produire une création autonome, ayant le sens des responsabilités et doté d'un esprit critique.

B Considérations, explications

Les activités créatrices portent sur les domaines de la vision et de la visualisation. Elles appartiennent au domaine de la communication.

Elles confrontent l'élève au monde visible comme au monde intérieur de ses images mentales (idées, rêveries, sentiments). L'enseignement du dessin stimule l'épanouissement de l'être tout entier, dans la mesure où il traite sur pied d'égalité la perception visuelle, le sentiment et la pensée, de même que les moyens techniques pour les traduire en images.

Les activités créatrices impliquent de l'autodiscipline, de la patience, le goût de l'expérimentation et du risque. Mais le jeu et le plaisir sont tout aussi importants. Les activités créatrices font souvent découvrir des approches personnelles qui engagent l'élève à s'aventurer dans des domaines nouveaux et inconnus; il peut se heurter à ses limites, mais aussi découvrir qu'il est capable de les dépasser. Il lui faut pour cela du courage, mais il y gagne en assurance. Le dessin, la peinture et la création tridimensionnelle permettent à l'élève de prendre conscience de lui et d'estimer ses aspirations, ses forces et ses faiblesses.

En outre, l'étude d'oeuvres représentatives des beaux-arts et des arts appliqués ainsi que l'analyse des médias visuels permettent aux élèves de se faire une idée de certaines interdépendances culturelles. L'étude de l'image en tant que moyen de communication améliore la compréhension des médias. L'analyse et les travaux pratiques aident l'élève à s'orienter dans l'afflux croissant des informations visuelles.

Les arts visuels intègrent aussi dans leur enseignement des éléments de base provenant d'autres disciplines. Ce sont de bonnes hypothèses de travail pour un travail interdisciplinaire.

ARTS VISUELS

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Connaître les bases des activités créatrices et les mettre en oeuvre
- Connaître les fondements théoriques de la perception visuelle
- Intégrer divers moyens et techniques dans les processus de création

Savoir-faire

- Transposer en deux ou trois dimensions des observations, des rêveries et des sentiments
- Identifier des problèmes de création et trouver des solutions de manière autonome
- Utiliser avec discernement différents matériaux, outillages et techniques de travail
- Voir de manière synthétique et penser en images
- Affiner son sens de la couleur, de la forme et de l'espace
- Percevoir, situer et évaluer l'art dans son contexte historique en tant que reflet des structures sociales (culturelles, économiques, politiques, ethnologiques)

Attitudes

- Mettre au service de la création la joie, l'imagination, l'humour et tout son sérieux
- Faire preuve d'application et de persévérance
- Explorer et développer ses potentialités créatrices propres
- Utiliser les matériaux avec soin et à bon escient
- Développer son sens critique et autocritique
- Intégrer dans le processus créateur à parts égales ses connaissances théoriques et son expérience pratique
- Exploiter les possibilités techniques et artistiques des médias visuels, reconnaître leurs limites et les risques qu'ils comportent
- Prendre des initiatives personnelles et faire ainsi échec à l'esprit de consommation
- S'ouvrir à l'art moderne et contemporain

MUSIQUE

A Objectifs généraux

L'enseignement de la musique joue un rôle important dans le développement de l'élève en contribuant à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, rationnelles et psychomotrices.

Il encourage la créativité en faisant intervenir en même temps l'intuition, la pensée et l'action, il éveille la curiosité face aux phénomènes acoustiques, il apprend à écouter, comprendre et juger un événement musical, tout en tenant compte de sa dimension stylistique et historique.

Il sensibilise l'élève aux qualités esthétiques d'une oeuvre musicale, il lui fait ressentir et découvrir sur les plans à la fois psychique et physique autant les principes d'ordre que les libertés de la subjectivité artistique, la tension et la détente, la consonance et la dissonance.

Il tend à faire participer l'élève à la vie musicale de sa région.

L'étude et la pratique de la musique favorisent l'acquisition d'attitudes déterminantes dans la vie, telles qu'un comportement social responsable, la patience, la discipline et l'autodiscipline, la concentration.

MUSIQUE

B Considérations, explications

La musique constitue un élément essentiel de toute civilisation. L'expérience des rythmes naturels, la perception et la production des différents phénomènes sonores, leur utilisation ludique sont autant de manifestations que l'on retrouve dans toutes les communautés humaines.

Un des objectifs essentiels de l'enseignement de la musique est l'épanouissement de l'élève dans sa dimension émotionnelle, ainsi que la promotion de loisirs créatifs grâce à un lieu d'exercice propice. C'est avant tout l'exercice pratique qui donne un accès direct à la musique. A travers la musique vocale et instrumentale et à travers la danse, l'élève reçoit des moyens de mieux se connaître, d'extérioriser ses sentiments et de se libérer.

La réflexion approfondit l'expérience de la pratique et de l'écoute musicales. Elle établit des liens avec d'autres arts et d'autres domaines d'étude. A cette occasion, l'élève fait l'expérience que la musique dans son essence ne peut être verbalisée, qu'elle conserve un caractère transcendant et une part de mystère.

Collaborer avec d'autres, au sein d'un chœur ou d'un orchestre, par exemple, donne à l'élève la possibilité de prendre part à une création qui n'est réalisable qu'en commun, et ceci indépendamment des différences d'âge, de niveau et de condition sociale.

Par son aspect ludique, l'activité musicale, individuelle ou collective, suggère des possibilités de loisirs sensés et créatifs.

MUSIQUE

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Comprendre les structures et principes de la musique
- Reconnaître à l'audition les styles et les genres de musique
- Savoir replacer une oeuvre dans son contexte historique et social

Savoir-faire

- Retrouver, conserver et affiner la capacité naturelle d'écoute différenciée
- Découvrir, élargir et varier ses possibilités de produire des sons
- Expérimenter différentes façons de s'exprimer (voix et parole, instrument, mouvement, mimique, geste)
- Développer ses propres possibilités créatrices par l'improvisation, l'interprétation ou la composition
- Utiliser avec discernement les possibilités techniques et artistiques de la musique des médias électroniques
- Connaître les principes de base de la production du son et les appliquer dans le choix et l'utilisation des instruments
- Analyser l'interaction entre une culture musicale et la société qui l'entoure

Attitudes

- S'intéresser à la vie musicale privée et publique et s'y engager
- S'ouvrir aux musiques du monde

Sport

SPORT

A Objectifs généraux

L'éducation physique et sportive contribue à l'épanouissement harmonieux du corps, de la sensibilité, de la volonté et de l'intelligence.

Elle a pour but de développer le corps en tant qu'organisme et moyen d'expression et d'améliorer systématiquement les aptitudes physiques. En outre, elle enrichit, diversifie et stabilise les expériences psychomotrices. Par la pratique de disciplines sportives individuelles et d'équipe, l'élève acquiert des savoir-faire et des attitudes très variés et vit, dans le jeu, des expériences humaines importantes; il devient ainsi capable de choisir entre les nombreuses formes de mouvement, de jeu et de sport qui se présentent à lui et de s'y adonner en toute indépendance.

Le sport scolaire doit favoriser la santé de l'élève. Par l'amélioration des aptitudes physiques, par sa participation à la formation générale, il doit contribuer au bien-être physique, psychique et social. Le choix judicieux des disciplines sportives a pour but d'inciter l'élève à occuper sainement ses loisirs, à approfondir sa connaissance de la nature et à prendre conscience de sa responsabilité à l'égard de l'environnement.

L'élève doit comprendre les limites que l'éthique lui impose dans les compétitions. Il doit être amené à se comporter sportivement (p. ex. dans des domaines comme l'esprit d'entraide, le fairplay et la discipline personnelle). Les expériences sportives contribuent à l'épanouissement de la personnalité.

Le sport scolaire se veut aussi facteur d'équilibre et de délasserment à l'école et en dehors de celle-ci; aussi s'exerce-t-il dans la joie et la bonne humeur.

SPORT

B Considérations, explications

Le sport scolaire englobe les enseignements obligatoire et facultatif organisés sous la responsabilité de l'école.

Les nombreuses possibilités qu'il présente et le caractère interdisciplinaire des sciences du sport créent des conditions favorables à l'organisation d'activités revêtant des formes très variées: enseignement par projets, par ateliers, semaines d'étude, camps.

Par le mouvement, le jeu et le sport, l'élève prend conscience de son corps sous les aspects biologique, émotionnel et social. L'éducation physique et sportive doit en premier lieu promouvoir et développer la pratique. Elle doit s'appuyer aussi sur les enseignements de la théorie, afin que l'élève approfondisse ses connaissances et acquière une certaine vue d'ensemble de ses activités.

L'enseignement pratique ainsi que l'approche du phénomène sport s'inspirent des habitudes sportives des élèves, des origines et de l'évolution du sport et des enseignements et découvertes des sciences sportives.

L'enseignement doit tenir compte des grandes différences d'aptitudes des élèves selon leur sexe et faire en sorte que les plus faibles, comme les plus doués, y trouvent leur compte. Dans toute la mesure du possible, il doit répondre aux aspirations et aux vœux des élèves.

Le choix du contenu de l'enseignement doit prendre en compte les conditions locales (installations sportives, matériel à disposition, durée des leçons, effectif des classes) ainsi que les impératifs de l'organisation, de l'économie et de l'écologie.

SPORT

C Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Vivre et reconnaître dans sa propre personne l'unité du corps, de l'âme et de l'esprit
- Considérer les capacités physiques et sportives comme des facteurs de santé
- Connaître les règles de quelques jeux sportifs
- Etre capable de concevoir des plans d'apprentissage d'exercice, d'entraînement et de compétition et de les appliquer
- Discerner les relations entre le sport et son environnement comme par exemple:
 - les interactions entre le sportif et la nature
 - les relations entre le sport et l'économie (installations sportives, industrie des articles de sport, tourisme, médias, sponsoring)

Savoir-faire

- Tenir compte de ses propres dons et aptitudes pour les utiliser sous des formes variées
- Intégrer le mouvement ainsi que les techniques de détente et de régénération dans la conduite d'une vie saine
- Par des exercices appropriés, savoir développer les aptitudes motrices et les systèmes organiques qui les conditionnent (appareil locomoteur, systèmes nerveux et métabolique)
- Etre capable de recueillir des expériences dans les jeux, les compétitions et les activités créatrices
- Créer des mouvements dans l'espace et le temps en dosant judicieusement ses forces
- Utiliser le corps et le mouvement comme moyens d'expression
- Savoir affronter les éléments naturels (p.ex. dans la campagne, la forêt, sur la neige et la glace, dans l'eau et à la montagne)

SPORT

Attitudes

- Discerner l'importance du sport dans la société actuelle, observer et juger son évolution d'un oeil critique
- Evaluer le mouvement, le jeu et le sport comme parties intégrantes de la culture indigène et étrangère
- Etre capable de gérer les problèmes de rivalité et d'agression au sein de groupes sportifs
- S'engager activement lors de la planification et du déroulement de manifestations sportives (p.ex. lors de camps, de cours, de compétitions, de journées sportives)
- Apprécier le sport comme facteur d'équilibre dans la vie scolaire et extrascolaire et comme source de stimulation et de joie à travers l'effort
- Tenir compte des différences spécifiques entre les sexes sur le plan des motivations, des inclinations et des attitudes
- Respecter les règles de sécurité spécifiques dans les sports pratiqués

Pour la mise en oeuvre du PEC

Propositions du groupe de travail commun SSPES / CPS

Editeur:
Groupe Gymnase

Agir et non pas gloser

Nous disposons du PEC. Beaucoup d'enseignants souhaitent se mettre au travail tout de suite, car ils considèrent que ce document est pour eux une chance, qu'il offre de nouveaux possibles.

Mais comment s'y prendre? Mettre en oeuvre traduit le terme allemand „umsetzen“ qui désigne, entre autres, la construction de la maison à partir du plan de l'architecte, ou plus généralement la réalisation d'une idée. Mettre en oeuvre, c'est REALISER, TRADUIRE EN ACTE. Du DIRE, il faut passer au VIVRE.

Vivre à l'école d'une autre façon entraîne des changements dans ma personne, dans ma discipline, dans mon école, dans ma région, dans le canton...

Ainsi donc, le PEC, expression écrite d'une idée de nouvelle école, énonce une attente que des commentaires, des gloses ne sauraient combler. Si auparavant, lors de la rédaction, il s'agissait de construire pour cette idée un consensus aussi large que possible, de trouver pour elle la formulation la meilleure - et il était important de travailler le texte -, aujourd'hui, dans la phase de réalisation, de mise en oeuvre, une attitude tout autre est demandée. L'esprit compte plus que la lettre. Que chacune et chacun comprenne le sens et les valeurs du PEC, que tous travaillent dans cet esprit, voilà qui est décisif.

Agir

La mise en oeuvre du PEC touche aux réseaux de relations les plus divers.

a) Relations aux acteurs directs ou indirects de l'enseignement

Comme enseignantes, enseignants, nous sommes au coeur d'un réseau complexe de relations humaines: nos collègues, nos élèves, les parents, notre école dans son ensemble, mais aussi les autorités, le public, les écoles qui sont en amont et en aval des écoles de maturité.

Pour certains d'entre nous, mais aussi pour certains élèves, le cloisonnement des branches est une entrave à une bonne formation. Le PEC renforce dans ce cas la volonté de se rassembler sur des objectifs communs, de faire succéder à la lutte de tous contre tous - le pire ennemi du professeur, c'est le collègue - l'esprit de coopération.

L'autorité qui contrôle l'école trouve dans le PEC un document de référence pour la discussion, l'évaluation, document qui - et c'est la première fois - consigne pour l'enseignement des critères établis sur la base d'un consensus. Les hautes écoles et les universités y trouvent les définitions des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Enfin, pour le public en général et les parents en particulier, le PEC est une mise au clair des objectifs.

Cette mise au clair des objectifs constitue d'ailleurs l'essentiel du PEC. Or ces objectifs exigent qu'on établisse des réglementations elles-mêmes subordonnées à des objectifs plus élevés. Et ainsi, inéluctablement et en permanence, le PEC amène à prendre en considération ce fait que chaque acte d'enseignement touche à l'école, voire à la société, dans sa totalité.

Ce qui suppose - et continue la cascade des conséquences - toutes les valeurs véhiculées par ces objectifs. Et s'il n'est pas possible, ni non plus exigible, que dans un établissement toutes et tous soient unanimes à leur sujet, il est néanmoins impensable qu'aucune école de maturité ait si peu de sociabilité qu'il n'y ait pas, à leur propos, le plus petit terrain d'entente. Pour un bon climat dans l'école, les capacités de collaboration sont fondamentales. Elles sont pour les élèves la garantie de bons apprentissages.

b) Relations aux contenus

Un autre réseau de relations est tissé autour des contenus: relations du maître aux contenus quand il enseigne ou quand il évalue (c'est la compétence scientifique, didactique et l'engagement professionnel de l'enseignant), relations de l'élève aux contenus (c'est l'apprentissage de l'élève, son engagement, son plaisir ou son déplaisir d'apprendre, ses productions qui lui permettent, à lui ou à d'autres, de tester son savoir).

c) Transmettre des contenus

A l'enseignant, qui jusqu'alors ne s'est fié qu'à une seule forme de transmission du savoir, le PEC suggère de tenter un enseignement diversifié. En effet, réfléchir sur la façon d'atteindre les objectifs entraîne tout naturellement la diversification des méthodes. Quelle enseignante, quel enseignant, aussitôt consultés, pour une nouvelle année scolaire, ses anciennes préparations de cours, ne s'est pas mis tout aussitôt à les détester, parce qu'elles tuent l'imagination, ou tout simplement parce qu'elles sont inutilisables? Le PEC, dans ces conditions, offre une véritable chance pour un nouveau départ, chance d'une revitalisation de l'enseignement, parce qu'il est considéré sous le point de vue des objectifs à atteindre. Et l'enseignant peut revitaliser son enseignement en déterminant quel objectif il vise en premier lieu, parce qu'il le juge attractif, et dans quelle classe il souhaite le réaliser.

Dès lors, dans la phase de préparation immédiate, la question „Combien de temps me reste-t-il pour enseigner tout le reste du programme?“ sera toujours complétée par „A quel objectif de formation le contenu choisi est-il approprié?“. Ou alors la séquence des questions sera inversée.

d) Organiser l'apprentissage des contenus

Pendant longtemps, il était absolument impossible d'organiser un enseignement scolaire autrement que par le truchement des contenus. Un rapide coup d'oeil jeté sur ce type de planification révèle à l'évidence qu'elle mène à leur atomisation et à leur déconnexion. Cette forme d'organisation devenait déjà plus efficace, lorsque les contenus étaient orientés vers des objectifs, c'est-à-dire mis en relation avec autre chose qu'eux-mêmes. L'objectif, en effet, subordonne le contenu à la relation (positive) que l'élève va établir avec lui. C'est la relation de telle jeune fille, de tel jeune homme aux contenus qui est visée. Et cette relation peut être le savoir de telle ou telle chose, le savoir-faire de telle ou telle chose ou encore le savoir-être à l'endroit de tel ou tel savoir, de tel ou tel savoir-faire. Aussi les objectifs, s'ils servent ainsi à mettre en perspective les contenus, doivent-ils être choisis dans le champ d'expérience des élèves.

e) Tester la qualité de l'apprentissage

Un enseignement uniquement basé sur les contenus et qui induit chez l'élève la possibilité de régurgiter, à l'examen des connaissances apprises par coeur et à peine comprises, a produit un climat scolaire qui parfois engage peu les responsabilités de chacun. Peut-on sortir complètement d'un tel travers? Probablement non! Pourtant, enseigner dans l'esprit du PEC exige que l'on ajoute à ce type d'évaluation d'autres manières de faire, même si elles sont plus difficiles à réaliser et à gérer.

Agir ici et maintenant

Chacun d'entre nous, là où il se trouve, à tel ou tel moment de son développement personnel ou professionnel, porte en lui des besoins, des désirs, des aversions qui pourraient l'amener à revoir ses méthodes d'enseignement. Le PEC arrive à point nommé, soit qu'il renforce un changement en train de se produire, soit qu'il confirme une pratique en cours.

Car la routine pédagogique a deux faces contrastées. L'une consiste en cette capacité, acquise au fil d'une grande expérience, de se comporter en professionnel dans toutes les situations d'importance relatives au métier. C'est la face éclairée. L'autre, la face

cachée, consiste en un laisser-courir de l'activité professionnelle, peut-être même surchargée, qui une fois lancée dans le vide théorique n'a pas de raison de s'arrêter ni de changer d'orientation - dans le vide, pas de résistances! Mais ce vide n'existe pas. Le PEC peut révéler cette face cachée, en signaler les dangers, en rappelant aux enseignants les valeurs en cause, valeurs que nos élèves sont en droit d'attendre.

Tous, nous pouvons nous faire une idée de l'école sur la base de ce PEC, et ce, d'autant qu'il a été élaboré par des enseignants de gymnase. Jamais encore il n'y eut en Suisse pareil texte de praticiens adressé à des praticiens, qui de façon comparable ait décrit pour l'enseignement un esprit. C'est face à un défi que le personnel enseignant se trouve cette fois-ci, défi qui suppose l'expérience professionnelle et la prudence. Un défi n'est pas qu'une invitation à la réforme. Ce qui est en jeu véritablement, c'est pour l'école un avenir de qualité. Et le PEC doit mener à un projet d'école.

Les enseignants qui, déjà, se sentent responsables en première instance des réformes et des changements, peuvent trouver dans le PEC un appui. La collaboration avec les collègues, mais aussi la coopération avec les élèves, qui pour ces enseignants sont déjà un fait, vont être revitalisées de façon décisive par le PEC. Ceux qui, par contre, face à la difficulté, se sont résignés, par manque de choix offerts, manque dont ils ne sont pas nécessairement responsables, trouveront dans le PEC de quoi ouvrir l'éventail de leurs possibles. Puisque l'orientation vers des objectifs peut permettre d'alléger la surcharge quantitative des contenus, ces enseignants, grâce aux PEC, oseront tenter une nouvelle vie professionnelle.

Tous, nous pouvons réviser nos pratiques. Ne pensons plus: Autres contenus! ou encore: Davantage de contenus! Regardons vers les objectifs, repérons et induisons des valeurs, proposons des attitudes. Les changements que je réalise en moi ont plus de chance de modifier l'environnement que ceux que je ne fais qu'attendre des autres.

Tel est le message du PEC.

Propositions pour une mise en oeuvre du Plan d'études cadre (PEC)

Ce qui est nouveau dans le PEC

- C'est pour le gymnase suisse le premier Plan d'études cadre
- Il est élaboré par la base, à savoir par environ 250 enseignants de gymnase
- Il contient les objectifs fondamentaux pour tous les domaines d'étude, sans précision des objectifs particuliers
- Il met l'accent sur l'interdépendance des disciplines (interdisciplinarité)

- Il renvoie les écoles à leurs responsabilités en matière de plans d'études
- Il donne le cadre exigé pour une nouvelle orientation de la formation gymnasiale et cette orientation nécessite une coordination sur le plan cantonal et intercantonal.

Le PEC n'est pas...

- un programme d'enseignement, un catalogue de matières, une grille horaire
- une check-list à parcourir, un manuel méthodologique ou didactique
- un projet à réaliser pour une échéance précise

...mais...

- une base pour la découverte d'objectifs propres et la mise en route de projets propres aux cantons et aux écoles
- une aide pour l'élaboration d'un profil de l'école
- une plate-forme pour un travail en équipe d'enseignants
- une incitation à l'enseignement interdisciplinaire
- un document de référence lorsqu'il s'agira de progresser dans la réalisation d'un projet d'école

Quand mettre en oeuvre le PEC?

Le PEC est à disposition. Il peut être utilisé dès maintenant pour des discussions au sein des groupes de branche, au sein du corps enseignant dans son ensemble, lorsqu'il s'agit de procéder à des changements dans la planification ou dans l'organisation. Il peut servir aussi à une réflexion sur l'enseignement et à son évaluation.

Quelques étapes possibles du travail de mise en oeuvre

- a) Analyser sa pratique d'enseignant ainsi que son plan d'études
 - De quelle matière est-ce que je traite? Sur quoi est-ce que je me base?
 - Quels savoirs, quels savoir-faire, quels savoir-être aimerais-je atteindre avec mon enseignement? Lesquels sont effectivement atteints?
 - Qu'est-ce que j'évalue effectivement quand j'évalue? Qu'est-ce que je n'évalue pas?
 - De quelle source mon plan d'étude provient-il véritablement? En quoi est-il obligatoire? Où et par qui a-t-il été établi? En quoi relève-t-il de la tradition, de la routine, de mes propres conjectures? de mes décisions propres?

- Est-ce que je vois des liens avec les autres disciplines? Comment est-ce que je fais pour les concrétiser?
- Où est-ce que j'obtiens offres et demandes de la part des autres disciplines?
- Qu'en est-il du lien de mon enseignement avec la vie quotidienne de mes élèves? Qu'en est-il de leur collaboration à la planification et à l'organisation de mon enseignement?

D'abord les groupes de branches conviendront de faire cette analyse. Puis chacun la fera de sa propre pratique, en établira les résultats. Ce sera la première étape, importante s'il en est, d'un développement du plan d'études et de la réalisation d'un projet d'école.

- b) Etudier le PEC dans son ensemble et plus spécialement en ce qui concerne sa propre discipline, en discuter, le comparer avec sa propre analyse

Il est important de s'attacher à l'esprit du PEC, mais il serait faux de le suivre à la lettre. Les objectifs vers lesquels le PEC oriente l'enseignement coïncident-ils avec ceux que nous avons nous-mêmes constaté dans l'analyse? Quels sont les objectifs du PEC que nous ne pouvons espérer atteindre étant donné les circonstances? Et pourquoi n'y arrivons-nous pas?

- c) Retravailler les plans d'études ou en élaborer de nouveaux
- d) Vérifier et intensifier la collaboration supra-disciplinaire; oser de nouvelles formes d'apprentissage, d'enseignement
- e) Sur la base du PEC, ébaucher pour notre école un profil spécifique, profil qui tienne compte de ses données concrètes, de ses chances, de ses limites
- f) Réexaminer périodiquement, à la lumière du PEC, les changements nécessaires de structure et d'organisation

Les trois dernières étapes du processus de mise en oeuvre peuvent être entreprises parallèlement ou dans un autre ordre, pour autant que personne dans l'école ne se sente surmené et que la circulation de l'information soit garantie.

La mise en oeuvre du Plan d'études cadre entre en premier lieu dans le contexte habituel du travail et de la collaboration dans une école: dans les groupes de disciplines, à la conférence des maîtres, dans l'organisation interne de formation continue, à la commission de direction ainsi que dans d'autres groupes qui concernent l'école. Mais il convient de désigner quelqu'un, ou un groupe, qui soit responsable de relier régulièrement les étapes de la réalisation du projet de l'école au PEC qui demeure le document de référence.